

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2635

26 septembre 2015

SOMMAIRE

| | | | |
|---|--------|---|--------|
| 1909 Boys Lëtzebuerg | 126467 | GPF Capital I S.C.A. SICAR | 126477 |
| 2608 CAPITAL s.à.r.l. | 126470 | Groupe L S.à r.l. | 126479 |
| Active Learning | 126472 | IDI Gazeley Hannover S.à r.l. | 126479 |
| Active Learning | 126473 | Immobilière a Keesech s.à r.l. | 126479 |
| Administratiekantoor Lebaras & Cie SCA .. | 126473 | Infinity Investments S.A. | 126439 |
| aeris CAPITAL Investment Company S.à r.l. | 126470 | JBS Holding Luxembourg S.À R.L. | 126444 |
| Alliance Data Lux Holdings S.à r.l. | 126480 | Match Est S.à.r.l. | 126452 |
| Allianz Institutional Investors Series | 126436 | Melus SPF S.A. | 126436 |
| Alto Advisory S.à r.l. | 126480 | MENA Joint Investment Fund Management S.A. | 126452 |
| Blijdorp S.C.A. | 126473 | MFS Meridian Funds | 126452 |
| Centre Europe S.A. | 126437 | MIR Capital S.C.A., SICAR | 126452 |
| Cidron IVD S.à r.l. | 126474 | Nerthus Invest S.A. | 126443 |
| Compagnie Européenne d'Entrepôts Frigo- rifiques S.A. | 126443 | Noir & Mat Immo S.A. | 126453 |
| CPI Atlantis Property Trader TopCo S.à r.l. | 126447 | Nutritao S.à r.l. | 126453 |
| CPI Atlantis S.à r.l. | 126447 | Odyssey Luxembourg IP Holdings 1 S.à r.l. | 126435 |
| CPI Atlantis Super TopCo Sàrl | 126447 | O'Key Group S.A. | 126435 |
| CPI Atlantis TopCo S.à.r.l. | 126447 | OnCapital SICAV | 126455 |
| Décembre S.à r.l. | 126474 | Orizon Luxembourg S.à r.l. | 126455 |
| EMSA Natura International S.A. | 126465 | Outlet Mall Holding Sàrl | 126453 |
| Eplankton S.à r.l. | 126478 | Outlet Mall Sub Group Holding No. 1 S.à r.l. | 126453 |
| e-shelter Zurich 1 S.à r.l. | 126472 | Outlet Mall Sub Group Holding No. 2 S.à r.l. | 126454 |
| FH Energie Sàrl. | 126477 | Outlet Mall Sub Group Holding No. 3 S.à r.l. | 126454 |
| Figepi S.à r.l. | 126476 | Outlet Mall Sub Group Holding No. 4 S.à r.l. | 126454 |
| Financière Montaigne | 126478 | Outlet Mall Sub Group Holding No. 6 S.à r.l. | 126454 |
| Finlabo Investments Sicav | 126478 | palero vier S.à r.l. | 126472 |
| First Vandalia Luxembourg Holding S.A. .. | 126478 | Rock Ridge RE 8 | 126458 |
| Foralux-Forage et Sciage Béton S.à.r.l. | 126476 | Rock Ridge RE 9 | 126458 |
| Fourteen Larch S.à r.l. | 126479 | Rockspring TransEuropean Properties VI Ate- lier S.à r.l. | 126458 |
| Frides S.A. | 126475 | Rockspring TransEuropean Properties VI Holdings S.à r.l. | 126458 |
| Fuente Services S.A. | 126475 | | |
| Fuseau Investment S.à r.l. | 126474 | | |
| Gallura Moon S.A. | 126474 | | |
| Gerol SCI | 126477 | | |
| Goldmills Investments S.à r.l. | 126477 | | |

| | | | |
|--|---------------|--|---------------|
| Roermond Holding (No. 2) S.à r.l. | 126457 | TigerLuxOne S.à r.l. | 126459 |
| SEE Car Park Investors SCA, SICAR | 126480 | TigerLuxOne Topco S.à r.l. | 126460 |
| Sem Investment S.A. | 126479 | Topsi 1 S.à.r.l. | 126460 |
| Simba Investments 2 | 126479 | Topsi 2 S.à.r.l. | 126460 |
| Sky II GP A S.à r.l. | 126457 | Topsi 2 S.à.r.l. | 126461 |
| Smart Immo S.A. | 126457 | Torisa S.à.r.l. | 126461 |
| Socoma Construction Luxembourg S.à.r.l. ... | 126480 | Toro Investment S.à.r.l. | 126462 |
| Sopra Steria Benelux | 126456 | Trajets S.à r.l. | 126462 |
| Spring Petroleum Investments Luxco 1 S.à r.l. | 126455 | Traveling S.A., SPF | 126443 |
| Steria Benelux S.A./NV | 126456 | Travhydro Luxembourg S.A. | 126471 |
| Strategic Venture Capital Holdings S.A. | 126456 | Travhydro Luxembourg S.A. | 126471 |
| Sunpharma Europe | 126456 | Treveria M S.à r.l. | 126462 |
| Supernova JV S.à r.l. | 126457 | Triumvirate III S.à r.l. | 126462 |
| Synergryn S.A. | 126456 | Tubco S.à.r.l. | 126464 |
| Tarpan LuxCo S.à r.l. | 126458 | Unidiam S.A. | 126471 |
| Telefood S.à r.l. | 126459 | Valauchanrus Sopaneer S.C.A. | 126439 |
| Telewatch International S.A. | 126480 | Value Partners S.A. | 126471 |
| Telus Applications for Industry | 126464 | WADE, P S.A. | 126465 |
| Tensile-Keraben Holdings S.à r.l. | 126459 | Watch Africa S.A. | 126466 |
| Terraneo International S.A. | 126465 | YAP Management S.A. | 126467 |

O'Key Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 80.533.

Shareholders are hereby invited to the

ANNUAL GENERAL MEETING

of shareholders of the Company (the "General Meeting") which is scheduled to take place on Tuesday *October 13, 2015* at 11.00 a.m. Central European Time at 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, in order to deliberate on the following matters:

Agenda of the General Meeting:

1. To terminate with effect as of October 13, 2015 6:00 p.m. CET the authorities of the members of the Board of Directors of the Company.
2. To appoint, with effect from October 13, 2015 at 6:01 p.m. CET and for a term ending at an annual general meeting of the Company expected to be held in 2020 and approving the annual accounts for the year ending 31 December 2019, Dmitrii TROITSKII, Dmitry KORZHEV, Heigo KERA and Mykola BUINYCKYI as the new Directors of the Company and Boris VOLCHEK as a new Caraden Director.
3. To approve the compensation of the directors and officer of the Company for the financial year ended December 31, 2015 in an aggregate amount of up to USD 400 000 and to delegate the Board of Directors of the Company the power to determine each director's and officer's compensation.
4. To approve the compensation of the directors and officer of the Company for the financial year ended December 31, 2016 in an aggregate amount of USD 800 000 and to delegate the Board of Directors of the Company the power to determine each director's and officer's compensation.

Any member attending the meeting has the right to ask questions. The Company must cause to be answered any such question relating to the business being dealt with at the meeting but no such answer need be given if (a) to do so would interfere unduly with the preparation for the meeting or involve the disclosure of confidential information, (b) the answer has already been given on a website in the form of an answer to a question, or (c) it is undesirable in the interests of the Company or the good order of the meeting that the question be answered.

A copy of the documentation related to the General Meeting is available at the registered office of the Company.

The documents required by Article 73 of the Luxembourg law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended, will be available from the date of this convening notice at the registered office of the Company.

To be entitled to attend and vote at the meeting (and for the purpose of the determination by the Company of the votes they may cast), shareholders must be registered in the register of shareholders of the Company at their registered office by 12 a.m. CET on October 9, 2015. Changes to the register of shareholders of the Company after the relevant deadline shall be disregarded in determining the rights of any person to attend and vote at the meeting.

In case you are not able to attend, you may appoint a proxy to exercise all or any of your rights to attend, speak and vote at the meeting. A proxy form is enclosed to this convening notice. In case you did not receive the aforementioned proxy or the enclosures referred to above, you may request these again directly from the Company.

The proxy should be returned to the Company before 1 p.m. CET on October 12, 2015 at the latest, by e-mail as a PDF (at corpcom@okeygroup.ru or marina.shagulina@okeygroup.lu) or fax at +352-471817350 with the original to follow by mail (at the registered office of the Company).

Luxembourg, September 24, 2015.

For the Board of Directors

Heigo KERA

Director

Référence de publication: 2015157155/46.

Odyssey Luxembourg IP Holdings 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 171.790.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015135979/9.

(150147727) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

Melus SPF S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 98.477.

Le quorum requis par l'article 67-1 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales n'ayant pas été atteint lors de l'Assemblée Générale Statutaire tenue le 15 septembre 2015, l'assemblée n'a pas pu statuer sur l'ordre du jour.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le *30 octobre 2015* à 13.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Les décisions sur l'ordre du jour seront prises quelle que soit la portion des actions présentes ou représentées et pour autant qu'au moins les deux tiers des voix des actionnaires présents ou représentés se soient prononcés en faveur de telles décisions.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2015158296/795/19.

Allianz Institutional Investors Series, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 159.495.

NOTICE is hereby given that the

ANNUAL GENERAL MEETING OF SHAREHOLDERS

(the "Meeting") of Allianz Institutional Investors Series (the "Company") will be held at the Registered Office of the Company at 6A, route de Trèves, 2633 Senningerberg, Luxembourg, on *16 October 2015* at 15.00 CEST for the purpose of considering and voting upon the following matters:

Agenda:

1. Acceptance of the report of the Board of Directors and the report of the independent Auditors and to approve the financial statements as well as the use of income (if any) for the accounting year ended 30 June 2015.
2. Discharge of the Board of Directors of the Company in the exercise of their mandate during the accounting year ended 30 June 2015.
3. Re-election of Dr Kai Wallbaum, Mr Christoph Adamy and Mr Bernd Gute as Directors until the next Annual General Meeting.
4. Re-election of PricewaterhouseCoopers S.à r.l., Luxembourg, as Auditor until the next Annual General Meeting.
5. Consideration of such other business as may properly come before the Meeting.

Voting

Resolutions on the Agenda of the Meeting will require no quorum and will be taken at the majority of the votes expressed at the Meeting. The quorum and majority requirements will be determined in accordance to the outstanding shares on 11 October 2015 midnight CEST (the "Record Date").

The voting rights of Shareholders shall be determined by the number of shares held at the Record Date.

Voting Arrangements

Authorized to attend and vote at the meeting are shareholders who are able to provide a confirmation from their depository bank or institution showing the number of shares held by the Shareholder as per the Record Date to Allianz Global Investors GmbH, Luxembourg Branch, Product Setup and Domiciliation, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Luxembourg, to arrive in Luxembourg by close of business of 14 October 2015.

Any shareholders entitled to attend and vote at the meeting shall be entitled to appoint a proxy to vote on his/her behalf. The proxy form, in order to be valid, must be duly completed and signed under the hand of the appointer or his/her attorney or if the appointer is a corporation, under its common seal or under the hand of a duly authorised officer, and sent to Allianz Global Investors GmbH, Luxembourg Branch, Product Setup and Domiciliation, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Luxembourg, to arrive in Luxembourg by close of business of 14 October 2015.

A proxy does not have to be a shareholder of the Company. The appointment of a proxy will not preclude a shareholder from attending the meeting.

Should you have any further queries, please consult your financial advisor or contact the Management Company or one of the Information Agents as disclosed in the prospectus dated 23 July 2015.

If you have your residence in the Federal Republic of Germany, please contact Allianz Global Investors GmbH, Bockenheimer Landstraße 42-44, D-60323 Frankfurt am Main, E-Mail: info@allianzgi.de as Information Agent in the Federal Republic of Germany.

The prospectus dated 23 July 2015 is accessible or available free of charge from the registered office of the Company, the Management Company in Frankfurt/Main and the Information Agents of the Company in each jurisdiction in which sub-funds of the Company are registered for public distribution.

A current list of relevant securities identification numbers for this meeting can be accessed on a daily basis online at www.allianzgi.lu/AIIS.

Proxy forms can be obtained at Product-Domiciliation@allianzgi.com.

Senningerberg, September 2015.

The Board of Directors.

Référence de publication: 2015158297/755/50.

Centre Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 43, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 90.546.

L'an deux mille quinze, le onze septembre.

Par-devant nous, Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, s'est tenue:

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Centre Europe S.A., une société anonyme, existant selon les lois luxembourgeoises, ayant son siège social au 43, boulevard Royal, L-2955 Luxembourg, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 90.546, constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, alors notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 10 décembre 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 140 du 11 février 2003. Les statuts ont été modifiés la dernière fois suivant acte reçu par Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 9 juillet 2013 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1817 du 29 juillet 2013.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Nirida Nhouyvanisvong, avocat, résidant professionnellement à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Laurence Ouverleaux, avocat, résidant professionnellement à Luxembourg. L'assemblée élit comme scrutateur Matthieu De Donder, avocat, résidant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée ayant ainsi été constitué, le président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, le mandataire des actionnaires représentés, le bureau de l'assemblée et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Les procurations, paraphées ne varietur par les comparantes et par le notaire, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités d'enregistrement.

II. Il résulte de la liste de présence que l'intégralité du capital social de la Société est présente ou représentée et que tous les actionnaires présents ou représentés se reconnaissent dûment convoqués et déclarent par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour bien avant la présente assemblée.

III. La présente assemblée est dès lors régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points portés à l'ordre du jour.

IV. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Réduction du capital social de la Société d'un montant de vingt-deux millions deux cent cinq mille cinq cents euros (EUR 22.205.500,-) afin de le réduire de son montant actuel de vingt-quatre millions neuf cent cinquante mille euros (EUR 24.950.000,-) représenté par vingt-quatre mille neuf cent cinquante (24.950) actions d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-) chacune à deux millions sept cent quarante-quatre mille cinq cents euros (EUR 2.744.500,-) par la réduction de la valeur nominale des actions de leur valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-) à cent dix euros (EUR 110,-).

2. Réduction du compte de réserve légale de la Société d'un montant de cent sept mille sept cent quatre-vingt-cinq euros et soixante et un cents (EUR 107.785,61) afin de le réduire de son montant actuel de trois cent quatre-vingt-deux mille deux cent trente-cinq euros et soixante et un cents (EUR 382.235,61) à deux cent soixante-quatorze mille quatre cent cinquante euros (EUR 274.450,-).

3. Modification subséquente du premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société.

Après avoir dûment examiné chaque point figurant à l'ordre du jour, l'assemblée générale des actionnaires adopte à l'unanimité, et requiert le notaire instrumentant d'acter, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale des actionnaires décide de réduire le capital social de la Société d'un montant de vingt-deux millions deux cent cinq mille cinq cents euros (EUR 22.205.500,-) afin de le réduire de son montant actuel de vingt-quatre millions neuf cent cinquante mille euros (EUR 24.950.000,-) représenté par vingt-quatre mille neuf cent cinquante (24.950) actions d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-) chacune à deux millions sept cent quarante-quatre mille cinq cents euros (EUR 2.744.500,-) par la réduction de la valeur nominale des actions de leur valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-) à cent dix euros (EUR 110,-).

Le montant de vingt-deux millions deux cent cinq mille cinq cents euros (EUR 22.205.500,-) correspondant au montant de la réduction de capital social sera distribué aux actionnaires en proportion de leur participation dans le capital social de la Société, ceci étant précisé que la distribution de ce montant ne pourra être faite aux actionnaires avant l'expiration d'un délai de trente (30) jours suivant la publication des présentes résolutions au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'assemblée générale des actionnaires décide donner pouvoir à chacun des administrateurs de la Société afin de signer, au nom et pour le compte de la Société, tous documents, contrats, certificats, instruments et de faire tout ce qui pourrait être requis, nécessaire ou utile afin de donner effet à la présente résolution.

Seconde résolution

Suite à la résolution qui précède, l'assemblée générale des actionnaires décide de réduire le compte de réserve légale de la Société d'un montant de cent sept mille sept cent quatre-vingt-cinq euros et soixante et un cents (EUR 107.785,61) afin de le réduire de son montant actuel de trois cent quatre-vingt-deux mille deux cent trente-cinq euros et soixante et un cents (EUR 382.235,61) à deux cent soixante-quatorze mille quatre cent cinquante euros (EUR 274.450,-).

Le montant de cent sept mille sept cent quatre-vingt-cinq euros et soixante et un cents (EUR 107.785,61) correspondant au montant de la réduction du compte de réserve légale sera distribué aux actionnaires en proportion de leur participation dans le capital social de la Société.

L'assemblée générale des actionnaires décide donner pouvoir à chacun des administrateurs de la Société afin de signer, au nom et pour le compte de la Société, tous documents, contrats, certificats, instruments et de faire tout ce qui pourrait être requis, nécessaire ou utile afin de donner effet à la présente résolution.

Troisième résolution

En conséquence de la première résolution, l'assemblée générale des actionnaires décide de modifier le premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante :

« **Art. 5.** Le capital social est fixé à deux millions sept cent quarante-quatre mille cinq cents euros (EUR 2.744.500,-) représenté par vingt-quatre mille neuf cent cinquante (24.950) actions d'une valeur nominale de cent dix euros (EUR 110,-) chacune.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais et Dépenses

Le montant des frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature qui incombe à la Société en raison de cet acte est évalué à environ EUR 2.500,-.

Dont acte, passé à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

L'acte ayant été lu aux comparantes, connues du notaire instrumentant par leurs nom, prénom et résidence, lesdites comparantes ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: N. NHOUYVANISVONG, L. OUVRELEAUX, M. DE DONDER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C.1, le 15 septembre 2015. Relation: 1LAC/2015/29338. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR).

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 18 septembre 2015.

Référence de publication: 2015155275/91.

(150171285) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2015.

Valauchanrus Sopaneer S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 140.847.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le *14 octobre 2015* à 14:00 heures en l'étude de Me Hellinckx, au 101, rue Cents à Luxembourg, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Instauration d'un capital autorisé de EUR 80.000.000,- (quatre-vingts millions d'euros).
2. Autorisation au Conseil de Gérance d'émettre des emprunts obligataires convertibles et de limiter ou de supprimer le droit préférentiel de souscription lors des augmentations de capital réalisées dans le cadre du capital autorisé.
3. Modification des dispositions de l'article 8 relatives aux cas de déblocage anticipé de la manière suivante:
«Les cas de déblocage anticipé sont:
 - l'achat (y compris sous forme de «contrat d'acquisition» au sens du droit russe) ou la rénovation de la résidence principale du Salarié pour un montant supérieur à cent cinquante milles roubles (150 000 RUR.-);
 - le mariage du Salarié;
 - la naissance ou l'adoption du second enfant du Salarié et de chaque enfant suivant;
 - le décès du conjoint du Salarié;
 - le début de l'invalidité de niveau 1 ou 2 du Salarié, de son conjoint ou de ses enfants;
 - le divorce du Salarié;
 - l'engagement de frais médicaux par le Salarié pour sa santé ou la santé de son enfant pour un montant supérieur à cinquante milles roubles (50 000 RUR.-);
 - l'engagement de frais de scolarité dans des établissements d'enseignement supérieur pour le Salarié lui-même et dans des établissements d'enseignement supérieur ou professionnel par le Salarié pour ses enfants pour un montant supérieur à cinquante milles roubles (50 000 RUR.-);
 - le surendettement du Salarié avec saisie sur salaire;
 - l'endommagement ou la perte de résidence principale du Salarié à cause d'une catastrophe.La Gérance, ou toute personne désignée par elle à cet effet, détermine et contrôle les documents nécessaires aux fins de justificatif de la réalisation d'un cas de déblocage anticipé.»
4. Modification subséquente des statuts.

Les gérants commandités.

Référence de publication: 2015158298/795/34.

Infinity Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 13, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 139.024.

In the year two thousand and fifteen, on the seventh day of September,

before us Maître Edouard Delosch, notary, residing in Diekirch, Grand Duchy of Luxembourg,

was held:

an extraordinary general meeting of the shareholders of Infinity Investments S.A., a société anonyme governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 13, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated following a deed of Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg, of 9 May 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1540 of 20 June 2008 and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 139.024 (“Infinity Investments”). The articles of incorporation of Infinity Investments have been amended for the last time following a deed of the undersigned notary of 13 April 2015, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1525 of 17 June 2015.

The meeting was declared open at 18.30 p.m. by Ionela-Sabina Craciunescu with professional address in Luxembourg, in the chair, who appointed as secretary Robert van ‘t Hoeft with professional address in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Marcus Jacobus Dijkerman with professional address in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to record the following:

- (i) That the agenda of the meeting was the following:

Agenda:

1 To consider and, if thought fit, increase the share capital of Infinity Investments by an amount of ten thousand pounds sterling (GBP 10,000.-) so as to raise it from its present amount of five hundred sixty-six million eight hundred twenty-six thousand nine hundred seventy-eight pounds sterling (GBP 566,826,978.-) to five hundred sixty-six million eight hundred thirty-six thousand nine hundred seventy-eight pounds sterling (GBP 566,836,978.-).

2 To consider and, if thought fit, issue ten thousand (10,000) new shares with a nominal value of one pound sterling (GBP 1.-) per share, having the same rights and privileges as the existing shares.

3 To consider and, if thought fit, accept subscription for these new shares, with payment of a share premium in a total amount of one hundred and seven million, eight hundred and fifty one thousand three hundred seventy nine pounds sterling (GBP 107,851,379.-) by the sole shareholder of Infinity Investments and to accept full payment in cash for these new shares.

4 To consider and, if thought fit, amend the first paragraph of article five (5) of the articles of incorporation of Infinity Investments, in order to reflect the capital increase.

5 Miscellaneous.

(ii) That the shareholder represented, the proxy holder of the represented shareholder and the number of the shares held by the shareholder are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the proxy holder of the represented shareholder, the members of the board of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

(iii) That the proxy of the represented shareholder, after having been signed by the proxy holder, the members of the board of the meeting and the undersigned notary will also remain annexed to the present deed.

(iv) That the whole share capital was represented at the meeting and the shareholder represented declared that it had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, and waived its right to be formally convened.

(v) That the meeting was consequently regularly constituted and could validly deliberate on all the items of the agenda.

(vi) That the general meeting, each time unanimously, took the following resolutions:

First resolution

The general meeting resolved to increase the share capital of Infinity Investments by an amount of of ten thousand pounds sterling (GBP 10,000.-) so as to raise it from its present amount of five hundred sixty-six million eight hundred twenty-six thousand nine hundred seventy-eight pounds sterling (GBP 566,826,978.-) to five hundred sixty-six million eight hundred thirty-six thousand nine hundred seventy-eight pounds sterling (GBP 566,836,978.-).

Second resolution

The general meeting resolved to issue ten thousand (10,000) new shares with a nominal value of one pound sterling (GBP 1.) per share, having the same rights and privileges as the existing shares.

Third resolution

Subscription - Payment

Thereupon appeared Abu Dhabi Investment Authority, a public institution owned by, and subject to the supervision of, the Emirate of Abu Dhabi, United Arab Emirates, with registered office at 211 Corniche Street, PO BOX 3600, Abu Dhabi, United Arab Emirates (“ADIA”), represented by Ms Ionela-Sabina Craciunescu, by virtue of a proxy given on 10th September 2015, in Abu Dhabi, which proxy, signed by the proxy holder, the members of the board of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed.

ADIA declared to subscribe for ten thousand (10,000) new shares with a nominal value of one pound sterling (GBP 1.-) per share, with payment of a share premium in a total amount of one hundred and seven million, eight hundred and fifty one thousand three hundred seventy nine pounds sterling (GBP 107,851,379.-) and to fully pay up these new shares in cash.

The amount of one hundred and seven million, eight hundred and sixty one thousand three hundred seventy nine pounds sterling (GBP 107,861,379.-) was thus as from that moment at the disposal of Infinity Investments, evidence thereof having been submitted to the undersigned notary.

The general meeting resolved to accept said subscription and payment and to allot the ten thousand (10,000) new shares to ADIA.

Fourth resolution

The general meeting resolved to amend the first paragraph of article five (5) of the articles of incorporation of Infinity Investments in order to reflect the above resolutions. Said paragraph will from now on read as follows:

“ **Art. 5. Share Capital.** The share capital of Infinity Investments is set at five hundred sixty-six million eight hundred thirty-six thousand nine hundred seventy-eight pounds sterling (GBP 566,836,978.-) divided into five hundred sixty-six million eight hundred thirty-six thousand nine hundred seventy-eight (566,836,978) shares with a nominal value of one pound sterling (GBP 1.-) each, all of which are fully paid up.”

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at six thousand seven hundred euro (EUR 6,700.-).

There being no other business on the agenda, the meeting was adjourned at 19.00 p.m.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereupon the present deed was drawn up in Luxembourg by the undersigned notary, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, who are known to the undersigned notary by their surname, first name, civil status and residence, such persons signed, together with the undersigned notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le onzième jour du mois de septembre,
par-devant nous Maître Edouard Delosch, notaire de résidence à Diekirch, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est réunie:

une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Infinity Investments S.A., une société anonyme régie par le droit du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 13, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée suivant acte de Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 9 mai 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 1540 du 20 juin 2008 et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 139.024 («Infinity Investments»). Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par un acte du notaire soussigné en date du 13 avril 2015, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 1525 en date du 17 juin 2015.

L'assemblée a été déclarée ouverte à 18.30 p.m. sous la présidence d'Ionela-Sabina Craciunescu domiciliée professionnellement à Luxembourg, qui a désigné comme secrétaire Robert Van't Hoeft domicilié professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée a choisi comme scrutateur Marcus Jacobus Dijkerman domicilié professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le président a exposé et prié le notaire soussigné d'acter ce qui suit:

(i) Que l'ordre du jour de l'assemblée était le suivant:

Ordre du jour:

1 Examen de et, si jugé approprié, décision d'augmenter le capital social de Infinity Investments à concurrence de dix mille livres sterling (GBP 10.000,-) pour le porter de son montant actuel de cinq cent soixante-six millions huit cent vingt-six mille neuf cent soixante-dix-huit livres sterling (GBP 566.826.978,-) à cinq cent soixante-six millions huit cent trente-six mille neuf cent soixante-dix-huit livres sterling (GBP 566.836.978,-).

2 Examen de et, si jugé approprié, décision d'émettre dix mille (10.000) actions nouvelles d'une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1,-) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les actions existantes.

3 Examen de et, si jugé approprié, décision d'accepter la souscription à, et la libération intégrale de, ces actions nouvelles avec paiement d'une prime d'émission d'un montant total de cent sept million huit cent cinquante et une mille trois cent soixante-dix-neuf livres sterling (GBP 107,851,379,-) par l'actionnaire unique d'Infinity Investments.

4 Examen de et, si jugé approprié, décision de modifier le premier alinéa de l'article cinq (5) des statuts de Infinity Investments, afin de refléter l'augmentation de capital.

5 Divers.

(ii) Que l'actionnaire représenté, le mandataire de l'actionnaire représenté, ainsi que le nombre d'actions détenues par l'actionnaire, sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par le mandataire de l'actionnaire représenté, les membres du bureau et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités d'enregistrement.

(iii) Que la procuration de l'actionnaire représenté, après avoir été signée par le mandataire, les membres du bureau et le notaire soussigné restera également annexée au présent acte.

(iv) Que l'intégralité du capital social était représentée à l'assemblée et l'actionnaire représenté a déclaré avoir été dûment avisé et avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué au préalable et a renoncé à son droit d'être formellement convoqué.

(v) Que l'assemblée était par conséquent régulièrement constituée et a pu valablement délibérer sur tous les points inscrits à l'ordre du jour.

(vi) Que l'assemblée a adopté, à chaque fois à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée a décidé d'augmenter le capital social de Infinity Investments à concurrence de dix mille livres sterling (GBP 10.000,-) pour le porter de son montant actuel de cinq cent soixante-six millions huit cent vingt-six mille neuf cent soixante-dix-huit livres sterling (GBP 566.826.978,-) à cinq cent soixante-six millions huit cent trente-six mille neuf cent soixante-dix-huit livres sterling (GBP 566.836.978,-).

Deuxième résolution

L'assemblée a décidé d'émettre dix mille (10,000) actions nouvelles d'une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1,-) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les actions existantes.

Troisième résolution *Souscription - Paiement*

Ensuite a comparu Abu Dhabi Investment Authority, une institution publique détenue par, et sous la supervision de, l'émirat d'Abu Dhabi, Emirats Arabes Unis, ayant son siège social au 211 Corniche Street, PO BOX 3600, Abu Dhabi, Emirats Arabes Unis («ADIA»), représenté par Madame Ionela-Sabina Craciunescu en vertu d'une procuration donnée le 10 septembre 2015, à Abu Dhabi qui, après avoir été signée par le mandataire, les membres du bureau et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte.

ADIA a déclaré souscrire dix mille (10,000) actions nouvelles d'une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1,-) chacune avec paiement d'une prime d'émission d'un montant total de cent sept million huit cent cinquante et une mille trois cent soixante-dix-neuf livres sterling (GBP 107,851,379,-) et libérer intégralement en espèces ces actions nouvelles.

Le montant cent sept million huit cent soixante et une mille trois cent soixante-dix-neuf livres sterling (GBP 107,861,379,-) a dès lors été à la disposition de Infinity Investments à partir de ce moment, la preuve en ayant été rapportée au notaire soussigné.

L'assemblée générale a décidé d'accepter ladite souscription et ledit paiement et d'émettre les dix mille (10,000) actions nouvelles à ADIA.

Quatrième résolution

L'assemblée a décidé de modifier le premier alinéa de l'article cinq (5) des statuts de Infinity Investments pour refléter les résolutions ci-dessus.

Ledit alinéa sera dorénavant rédigé comme suit:

« **Art. 5. Capital Social.** Le capital social de Infinity Investments est fixé à cinq cent soixante-six millions huit cent trente-six mille neuf cent soixante-dix-huit livres sterling (GBP 566.836.978,-) divisé en cinq cent soixante-six millions huit cent trente-six mille neuf cent soixante-dix-huit (566.836.978) actions ayant une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1,-) chacune, celles-ci étant entièrement libérées.»

Frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payables par la Société en raison du présent acte sont évalués à six mille sept cents euros (EUR 6.700,-).

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19.00h.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du même comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux membres du bureau, connus du notaire soussigné par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé, avec le notaire soussigné, le présent acte.

Signé: I.-S. CRACIUNESCU, R. VAN'T HOEFT, M. J. DIJKERMAN, DELOSCH.

Enregistré à Diekirch Actes Civils, le 15 septembre 2015. Relation: DAC/2015/15140. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur ff. (signé): RODENBOUR.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Diekirch, le 18 septembre 2015.

Référence de publication: 2015156170/179.

(150171597) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2015.

Traveling S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 63.335.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le *5 octobre 2015* à 10:00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2014
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Ratification de la cooptation d'un Administrateur
5. Décharge spéciale à l'Administrateur démissionnaire pour l'exercice de son mandat jusqu'à la date de sa démission
6. Nominations Statutaires
7. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2015153841/795/18.

Compagnie Européenne d'Entrepôts Frigorifiques S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 123.843.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

qui se tiendra extraordinairement le *5 octobre 2015* à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2014.
3. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2015154247/534/17.

Nerthus Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 124.740.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

qui se tiendra extraordinairement à l'adresse du siège social, le *14 octobre 2015* à 10.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2014.
3. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
5. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2015158299/534/17.

JBS Holding Luxembourg S.À R.L., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 27.905.690,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 195.226.

In the year two thousand and fifteen on the seventeenth of September.

Before US Maître Jacques Kessler, notary, residing in Pétange, Grand Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED:

- JBS GLOBAL LUXEMBOURG S.A R.L., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) duly incorporated and validly existing under Luxembourg laws, having its registered office at 46A, Avenue J.F Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (Registre de Commerce et des Sociétés) under number B 174.209 (the "Sole Shareholder"),

here represented by Sofia Da Chao Conde, notary's clerk, with professional address at 13, route de Luxembourg, L-4761 Petange, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of proxy given under private seal.

The said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing person, represented by its proxyholder, has requested the notary to state as follows:

I. That JBS GLOBAL LUXEMBOURG S.A R.L., aforementioned, is the sole shareholder of a private limited liability company (société à responsabilité limitée) existing in Luxembourg under the name of JBS HOLDING LUXEMBOURG S.A R.L., having its registered office at 46A. Avenue J.F Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (Registre de Commerce et des Sociétés) under number B 195.226, and incorporated by a deed of Maître Francis Kessler, Luxembourg notary, on February 17, 2015, published in the Mémorial, Recueil Spécial C, Recueil des Sociétés et Associations dated April 22, 2015 number 1050 (the "Company"). The articles of associations of the Company have been amended for the last time pursuant to a deed of Maître Francis Kessler, Luxembourg notary, on February 18, 2015, published in the Mémorial, Recueil Spécial C, Recueil des Sociétés et Associations dated April 22, 2015 number 1050.

II. That the Company currently holds the one (1) membership interest, representing all of the paid up registered capital, with a nominal value of twenty-seven million nine hundred five thousand six hundred ninety US Dollars (USD 27,905,690) (the "Membership Interest"), of JBS HUNGARY HOLDINGS KORLÁTOLT FELELŐSSÉGŰ TÁRSASÁG, a private limited liability company (société à responsabilité limitée) validly existing under the laws of Hungary and of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered seat at 1077 Budapest, Wesselényi utca 16. 3rd floor, Hungary and registered under number 01-09-180605, and having its effective place of management/central administration at 6 rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (Registre de Commerce et des Sociétés) under number B 194.594 ("JBS HUN/LUX").

III. The common draft terms of merger established by the Company and JBS HUN/LUX has been executed in front of the undersigned notary on May 13, 2015 and published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, dated May 28, 2015, number 1356 (the "Common Draft Terms of Merger").

IV. That the Agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. Acknowledgement of the procedure of the merger of JBS HUNGARY HOLDINGS KORLÁTOLT FELELŐSSÉGŰ TÁRSASÁG, a private limited liability company (société à responsabilité limitée) validly existing under the laws of Hungary and of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered seat at 1077 Budapest, Wesselényi utca 16. 3rd floor, Hungary and registered under number 01-09-180605, and having its effective place of management/central administration at 6 rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (Registre de Commerce et des Sociétés) under number B 194.594 ("JBS HUN/LUX"), as disappearing company, into the Company, as surviving entity (the "Merger") in compliance with the Luxembourg law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the "Law") and in accordance with Section 3:43 of the Act No. V of 2013 on the Hungarian Civil Code, Section 13 (1) of Hungarian Act No. CLXXVI of 2013 on transformations, mergers and divisions of certain legal entities and Section 4 (5) of the Hungarian Act CXL of 2007 on cross-border mergers of limited liability companies;

2. Acknowledgment of the completion of the preliminary conditions to the Merger;

3. Approval of the realization of the Merger pursuant to which JBS HUN/LUX will be absorbed by the Company;

4. Effects of the Merger;

5. Miscellaneous.

V. That, on basis of the agenda, the Sole Shareholder takes the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder acknowledges and approves that, pursuant the Common Draft Terms of Merger, JBS HUN/LUX, as disappearing company, will be absorbed into the Company, as surviving company.

The Sole Shareholder acknowledges that the Merger is operated in accordance with the provisions of Articles 257 et seq. of the Law and especially within the meaning of Article 278 and Article 279 of the Law, and in accordance with Section 3:43 of the Act No. V of 2013 on the Hungarian Civil Code, Section 13 (1) of Hungarian Act No. CLXXVI of 2013 on transformations, mergers and divisions of certain legal entities and Section 4 (5) of the Hungarian Act CXL of 2007 on cross-border mergers of limited liability companies.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to acknowledge, state and approve the completion of the following conditions prior to the realization of the Merger:

(a) The management of each of the merging companies has adopted the Common Draft Terms of Merger in front of the undersigned notary on May 13, 2015;

(b) The Common Draft Terms of Merger has been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations dated May 28, 2015, number 1356, which is more than one month prior to the date of the present meeting;

(c) All the documents provided for by Article 267 paragraph 1, a) to d) of the Law, have been available at the Company's registered office/effective place of management/central administration at least one month prior to the date of this meeting and the respective shareholders have had due access thereto; and

(d) The conditions of Article 279 of the Law have been fulfilled and therefore the approval of the Merger by the general meeting of JBS HUN/LUX is not necessary.

In furtherance of Article 271 of the Law, the undersigned notary declares that he has verified and certifies the existence and the validity of the legal acts and formalities required of the Company, as the absorbing company.

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to approve the realization of the Merger, pursuant to which JBS HUN/LUX is merged with the Company, with accounting effect as of the date of publication of the present minutes, by transferring under universal title to the Company all JBS HUN/LUX's assets and all its liabilities at their book and tax value, without any restriction or limitation.

Fourth resolution

The Sole Shareholder resolves to acknowledge that, pursuant to the Merger and to Article 274 paragraph 1 a), c) and d) of the Law, all of the assets and liabilities of JBS HUN/LUX will be transferred ipso jure at their book and tax value to the Company and that JBS HUN/LUX will cease to exist.

Fifth resolution

The Sole Shareholder resolves to acknowledge that the Merger will result in the cancellation of the Membership Interest held by the Company in the capital of JBS HUN/LUX.

There being no further business, the meeting is terminated.

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that on request of the appearing party, the present deed is worded in English followed by a French translation and on the request of the same appearing party in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF the present deed was drawn up in Pétange, on the day specified at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, the said proxy holder signed together with the notary the present deed.

Suit la version française de ce qui précède

L'an deux mille quinze, le dix-sept septembre,

Par-devant Maître Jacques Kessler, notaire de résidence à Pétange, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

- JBS GLOBAL LUXEMBOURG S.A R.L., une société à responsabilité limitée existant sous le droit du Grand-Duché de Luxembourg ayant son siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 174.209 (l'«Associé Unique»);

ici représenté par Mme Sofia Da Chao Conde, clerc de notaire, ayant son adresse professionnelle au 13, route de Luxembourg, L-4761 Pétange, Grand-Duché de Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée par l'Associé Unique sous seing privé.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte pour être enregistrée.

Le comparant, représenté par son mandataire, a requis le notaire d'acter ce qui suit:

I. JBS GLOBAL LUXEMBOURG S.A R.L., précité, est l'associé unique de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de JBS HOLDING LUXEMBOURG S.A R.L., ayant son siège social au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et enregistrée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 195.226, constituée aux termes d'un acte reçu par Maître Francis Kessler, notaire luxembourgeois, en date du 17 février 2015, publié au Mémorial, Recueil Spécial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1050 le 22 avril 2015 (la «Société»). Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois aux termes d'un acte reçu par Maître Francis Kessler, notaire luxembourgeois, en date du 18 février 2015, publié au Mémorial, Recueil Spécial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1050 le 22 avril 2015.

II. La Société détient la part d'intérêt unique, représentant l'entière part du capital social, ayant une valeur nominale de vingt-sept millions neuf cent cinq mille six cent quatre-vingt-dix US Dollars (USD 27.905.690) (la «Part d'Intérêt») de JBS HUNGARY HOLDINGS KORLÁTOLT FELELŐSÉGŰ TÁRSASÁG, une société à responsabilité limitée existant valablement conformément aux lois de Hongrie et du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 1077 Budapest, Wesselényi utca 16. 3^{ème} étage, Hongrie, et enregistrée sous le numéro 01-09-180605, et son lieu de gestion effective / administration centrale au 6 rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 194.594 («JBS HUN/LUX»).

III. Le projet commun de fusion établi par la Société et JBS HUN/LUX a été exécuté par devant le notaire instrumentant le 13 mai 2015 et publié au Mémorial, Recueil Spécial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1356 du 28 mai 2015 (le «Projet Commun de Fusion»).

IV. Que la présente assemblée a pour ordre du jour:

Ordre du jour

1. Prise en considération de la procédure de fusion de JBS HUNGARY HOLDINGS KORLÁTOLT FELELŐSÉGŰ TÁRSASÁG, une société à responsabilité limitée existant valablement conformément aux lois de Hongrie et du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 1077 Budapest, Wesselényi utca 16. 3^{ème} étage, Hongrie, et enregistrée sous le numéro 01-09-180605, et son lieu de gestion effective / administration centrale au 6 rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 194.594 («JBS HUN/LUX»), en tant que société absorbée, dans la Société, en tant que société absorbante (la «Fusion») en conformité avec la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi») et conformément à la Section 3:43 de la loi No. V de 2013 du code civil hongrois, Section 13 (1) de la loi hongroise No. CLXXVI de 2013 sur les transformations, fusions et scissions de certaines entités légales, et Section 4 (5) de la loi hongroise CXL de 2007 sur les fusions transfrontalières de sociétés à responsabilités limitées;

2. Prise en considération de l'accomplissement des conditions préalables à la Fusion;

3. Approbation de la réalisation de la Fusion en vertu de laquelle JBS HUN/LUX sera absorbée par la Société;

4. Effets de la fusion;

5. Divers

V. Que sur base de l'ordre du jour, l'Associé Unique prend les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique prend acte et approuve que, conformément au Projet Commun de Fusion, JBS HUN/LUX, en tant que société absorbée, sera absorbée par la Société, en tant que société absorbante.

L'Associé Unique prend acte que la Fusion est fait conformément aux dispositions des articles 257 et suivants de la Loi et particulièrement conformément aux articles 278 et 279 de la Loi, et conformément à la Section 3:43 de la loi No. V de 2013 du code civil hongrois, Section 13 (1) de la loi hongroise No. CLXXVI de 2013 sur les transformations, fusions et scissions de certaines entités légales, et Section 4 (5) de la loi hongroise CXL de 2007 sur les fusions transfrontalières de sociétés à responsabilités limitées.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide de prendre acte et d'approuver la réalisation des conditions suivantes avant l'accomplissement de la fusion:

(a) Le conseil de gérance de chacune des sociétés qui fusionnent a adopté le Projet Commun de Fusion en date du 13 mai 2015;

(b) le Projet Commun de Fusion a été publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations daté du 28 mai 2015, numéro 1356, ce qui est au moins un mois avant la date de la présente assemblée;

(c) Tous les documents prévus par l'article 267 alinéa 1, a) à d) de la Loi ont été disponibles au siège social, établissement principal, administration centrale de la Société au moins un mois avant la date de la présente assemblée et les associés y avaient accès; et

(d) Les conditions de l'Article 279 de la Loi ont été remplies et par conséquent l'approbation de la Fusion par l'assemblée générale des associés de JBS HUN/LUX n'est pas requise.

En application de l'article 271 de la Loi, le notaire soussigné déclare qu'il a vérifié et certifié l'existence et la validité des actes juridiques et formalités requis par la Société, en tant que société absorbante.

Troisième résolution

L'Associé Unique décide d'approuver l'accomplissement de la Fusion, en vertu de laquelle JBS HUN/LUX est fusionné avec la Société, avec effet comptable à dater de la date de publication des présentes minutes, par le transfert à titre universel à la Société de tous les actifs et de tous les passifs de JBS HUN/LUX à leur valeur comptable et fiscale, sans aucune restriction ou limitation.

Quatrième résolution

L'Associé Unique décide de prendre acte que, suite à la Fusion et conformément à l'article 274 alinéa 1 a), c) et d) de la Loi, tous les actifs et passifs de JBS HUN/LUX sont transférés de plein droit à leur valeur comptable et fiscale à la Société et que JBS HUN/LUX cesse d'exister.

Cinquième résolution

L'Associé Unique décide de prendre acte que la Fusion a pour conséquence l'annulation de la Part d'Intérêt détenue par la Société dans le capital de JBS HUN/LUX.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que le comparant l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Pétange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 18 septembre 2015. Relation: EAC/2015/21374. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME

Référence de publication: 2015156807/193.

(150172859) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2015.

CPI Atlantis S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 190.644,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 130.209.

CPI Atlantis TopCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 131.395.

CPI Atlantis Property Trader TopCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 105.313,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 131.514.

CPI Atlantis Super TopCo Sàrl, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 131.513.

JOINT MERGER PROPOSAL

A. Merging Companies and Parent Entity. The below merging companies:

1) CPI Atlantis S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 44, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 130.209, having a share capital of EUR 109,644 (the "Absorbing Company"),

2) CPI Atlantis TopCo S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 44, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 131.395, having a share capital of EUR 12,500 ("Topco") and

3) CPS Atlantis Property Trader TopCo S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 44, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 131.514, having a share capital of EUR 105,313 ("Propco", together with Topco the "Absorbed Companies" and together with both Topco and the Absorbing Company the "Merging Companies"),

in the presence of

4) CPI Atlantis Super TopCo S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 44, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 131.513, having a share capital of 12,500.- Euro, being the direct sole shareholder of Topco and the indirect parent entity of the Absorbing Company and Propco ("Super Topco"),

have, by the meeting of their respective boards of managers held on 30 September 2015, decided to submit to the approval of their respective shareholders this merger project regarding the transfer of all assets and liabilities of the Absorbed Companies to the Absorbing Company pursuant to the provisions of articles 261 to 276 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the "Company Law"). As a result of the merger, the Absorbed Companies shall cease to exist and all their shares in issue shall be canceled.

As of the date of this Joint Merger Proposal, Topco is the sole shareholder of both Propco and the Absorbing Company.

Pursuant to the interim balance sheets of the Merging Companies as of 30 June 2015, the net assets to be transferred by each of the Absorbed Companies to the Absorbing Company, valued at historical cost basis value, are estimated to have negative value.

As a consequence, (i) the twelve thousand five hundred (12,500) shares owned in Topco by Super Topco and (ii) the one hundred five thousand three hundred thirteen (105,313) shares owned in Propco by its sole shareholder Topco, pre-named, are evaluated by the Merging Companies on the day of this Joint Merger Proposal at zero.

None of the Merging Companies provides founder' shares or other form of securities.

None of the Merging Companies issues bonds.

The Merging Companies have not been dissolved or declared bankrupt, nor has a suspension of payment been declared with respect to the Merging Companies.

B. Closing balance, effective date. In accordance with Article 263 of the Company Law, the merger shall be approved by means of a written resolution of the sole shareholder of each of the Merging Companies, and shall be passed in front of public notary. The merger shall be effective and will have the effects provided for by article 274 of the Company Law once it has been approved by the sole shareholders of all three Merging Companies.

In accordance with article 273 (1) of the Company Law, the dissolution of the Absorbed Companies and the cancellation of the shares issued by the Absorbed Companies shall become effective, between the Merging Companies, on the date of publication of the minutes of the general meetings of the sole shareholders of the Merging Companies deciding on the merger in the Luxembourg official gazette (Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations) (the "Effective Date") and will lead simultaneously to the effects set out in article 274 of the Company Law and to the transfer of the Transferred Shares to Super Topco, as described under point C below.

As from 1 July 2015, all operations and transactions of the Absorbed Companies are considered for accounting and tax purposes as being carried out on behalf of the Absorbing Company. From that date onwards, the Transferred Shares will participate in the results of the Absorbing Company.

As of the Effective Date, all rights and obligations of the Absorbed Companies vis-à-vis third parties shall be taken over by the Absorbing Company. The Absorbing Company will, in particular, take over debts as own debts and all payment obligations of the Absorbed Companies. The rights and claims comprised in the assets of the Absorbed Companies shall be transferred to the Absorbing Company with all securities, in rem or in personam, which are attached thereto.

The Absorbing Company shall, from the Effective Date, carry out all agreements and obligations of whatever kind of the Absorbed Companies to the extent these agreements and obligations exist on the Effective Date, as well as carry out, in particular, all agreements existing, if any, with the creditors of the Absorbed Companies and shall be subrogated to all rights and obligations from such agreements.

The shareholders of the Merging Companies will have, within one month from the publication of this Joint Merger Proposal in the Luxembourg official gazette (Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations), access at the registered offices of the Merging Companies to all documents listed in article 267 paragraph (1) a, b, c and d of the Company Law and may obtain copies thereof, free of charge or on their website to the extent such documents can be downloaded or printed.

C. Terms for the delivery of shares. Topco is the sole shareholder of both the Absorbing Company and Propco and it will cease to exist as a result of the merger. Therefore, as a result of the merger, the new sole shareholder of the Absorbing Company will be the current sole shareholder of Topco, being Super Topco, prenamed.

To the extent the aggregate net asset value of the Absorbed Companies is estimated to be negative, no new shares will be issued by the Absorbing Company as result of the Merger.

Following the transfer all the assets and liabilities of Topco to the Absorbing Company, the Absorbing Company will own its own shares in an amount of one hundred ninety thousand six hundred forty-four (190,644) shares with a par value of one euro (EUR 1) each (the "Topco Shares"), corresponding to the shares held in the Absorbing Company by Topco until implementation of the merger and dissolution of Topco.

As of the Effective Date, the share capital of the Absorbing Company will thus be reduced by an amount of one hundred seventy-eight thousand one hundred forty-four euro (EUR 178,144) through the cancellation of one hundred seventy-eight thousand one hundred forty-four (178,144) Topco Shares. The remaining outstanding twelve thousand five-hundred (12,500) Topco Shares are allocated to Super Topco with effect as of the Effective Date (the "Transferred Shares"). Super Topco will be removed from the shareholders' register of Topco and registered in the shareholders' register of the Absorbing Company for the number of Transferred Shares that Super Topco will receive at the Effective Date of the merger.

There does not exist any shareholder having special rights or holders of securities other than shares, to whom the Absorbing Company intends to confer special rights and no special advantages will be granted to the members of the board of managers or to statutory auditors of the Merging Companies.

Based on the developments set out above and due to the fact that the figures and ratios provided in the present Joint Merger Proposal are valued at the present date on a provisional basis, the boards of managers of the Merging Companies may at any time be entitled to proceed to adjustments, where appropriate, pertaining to the values and postulates considered in the Joint Merger Proposal and submit the revised figures and ratios to the approval of the general meeting of shareholders and holders of other securities, if applicable.

D. Expected effects of the merger on employment. Neither the Absorbed Companies nor the Absorbing Company have employees. There is neither a work council nor a co-determined supervisory board in the Absorbed Companies or in the Absorbing Company.

The mandates of the managers of the Absorbed Companies will come to an end and full discharge shall be granted to the managers of the Absorbed Companies for the exercise of their mandates.

It is intended that the mandates of the members of the board of managers of the Absorbing Company will not be terminated as result of the merger.

E. Creditors. The creditors of each of the Merging Companies whose claims predate the date of publication of the minutes of each of the general meetings of the sole shareholders of the Merging Companies approving the merger in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, may apply, within two months of the said publication, to the judge presiding the chamber of the Tribunal d'Arrondissement dealing with commercial matters in the district of the registered office of the Merging Companies concerned in order to obtain an adequate safeguards of the collateral for any matured or unmatured debt if such safeguard is necessary due to the merger.

F. Miscellaneous. The expenses, costs, fees and charges resulting from the merger shall be borne by the Absorbing Company.

The books and records of the Absorbed Companies will be held at the registered office of the Absorbing Company for the period legally prescribed.

The Absorbing Company or any of its successors shall itself carry out all formalities, including such announcements as are prescribed by law, which are necessary or useful to carry into effect the merger and the transfer and assignment of the assets and liabilities of the Absorbed Companies to the Absorbing Company. Insofar as required by law or deemed necessary or useful, appropriate transfer instruments shall be executed by the Merging Companies to effect the transfer of the assets and liabilities transferred by the Absorbed Companies to the Absorbing Company.

This Joint Merger Proposal is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

A. Sociétés Fusionnantes et Entité Contrôlant. Les sociétés fusionnantes ci-après;

1) CPI Atlantis S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existante sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à 44, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B numéro 130.209, ayant un capital social de EUR 109.644 (la «Société Absorbante»);

2) CPI Atlantis TopCo S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existante sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à 44, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B, numéro 131.395, ayant un capital social de EUR 12.500 («Topco»); et

3) CPI Atlantis Property Trader TopCo S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existante sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à 44, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B numéro 131.514, ayant un capital social de EUR 105.313 («Propco», ensemble avec Topco en tant que les «Sociétés Absorbées», et ensemble avec à la fois Topco et la Société Absorbante en tant que les «Sociétés Fusionnantes»)

En la présence de

4) CPI Atlantis Super TopCo S.à r.l., société à responsabilité limitée constituée et existante sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg sous la forme d'une société à responsabilité limitée, ayant son siège social à 44, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B, numéro 131.513, ayant un capital social de EUR 12.500, étant l'associé unique direct de Topco et l'entité contrôlant indirectement la Société Absorbante et Propco («Super Topco»),

ayant, aux termes de la réunion de leur conseil de gérance respectif en date du 30 Septembre 2015, décidé de soumettre à l'approbation de leurs associés respectifs ce projet de fusion concernant la réalisation du transfert de la totalité de l'actif et du passif des Sociétés Absorbées au bénéfice de la Société Absorbante, en application des dispositions de l'article 261 à l'article 276 de la Loi du 10 août 1915 portant sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi sur les Sociétés»). En conséquence de la fusion, les Sociétés Absorbées cesseront d'exister de plein droit et les parts sociales émises par ces dernières seront annulées.

A la date du présent projet commun de fusion, Topco est l'associé unique de la société Propco et de la Société Absorbante.

Conformément aux bilans intérimaires des Sociétés Fusionnantes en date du 30 juin 2015, l'actif net transférable par chacune des Sociétés Absorbées à la Société Absorbante, évalué sur la base de la valeur historique, sont évaluées à une valeur négative.

En conséquence, (i) les douze mille cinq cents (12.500) parts émises par Topco et détenues par Super Topco et (ii) les cent cinq mille trois cent treize parts (105.313) émises par Propco et détenues par son associé unique Topco, susmentionnée, sont évaluées par les Sociétés Fusionnantes au jour du Présent Projet Commun de fusion à zéro.

Aucune des Sociétés Fusionnantes n'octroie de parts bénéficiaires ni d'autres formes de garanties.

Aucune des Sociétés Fusionnantes n'émet d'obligations.

Les Sociétés Fusionnantes n'ont été ni dissoutes ni mises en banqueroute, un sursis de paiement n'a pas non plus été déclaré contre les Sociétés Fusionnantes.

B. Clôture des comptes, date effective. Conformément à l'article 263 de la Loi sur les Sociétés, la fusion devra être approuvée par résolution écrite de l'associé unique de chacune des Sociétés Fusionnantes devant notaire. La fusion sera réputée réalisée et entraînera de plein droit les effets prévus à l'article 274 de la Loi sur les Sociétés une fois que ladite fusion aura été approuvée par chacun des associés uniques des trois Sociétés Fusionnantes.

Conformément à l'article 273 (1) de la Loi sur les Sociétés, la dissolution des Sociétés Absorbées et l'annulation des parts émises par les Sociétés Absorbées prendra effet, entre les Sociétés Fusionnantes, à la date de publication des procès-verbaux des assemblées générales des associés uniques des Sociétés Fusionnantes, décidant de la fusion, au journal officiel (Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations) (la «Date Effective») et produira simultanément les effets prévus à l'article 274 de la Loi sur les Sociétés et produira simultanément les effets dont dispose l'article 274 de la Loi sur les Sociétés ainsi que le transfert des Parts Transférées à Super Topco, tel que décrit au point C ci-dessous.

A compter du 1^{er} juillet 2015, l'ensemble des opérations ainsi que des transactions des Sociétés Absorbées sont considérées, d'un point de vue comptable et fiscal, comme ayant été accomplies au nom et pour le compte de la Société Absorbante. A partir de cette date, les Parts Transférées sont comptabilisées dans les comptes de la Société Absorbante.

A compter de la Date Effective, l'ensemble des droits et obligations des Sociétés Absorbées à l'égard des tiers sont repris par la Société Absorbante. La Société Absorbante reprend notamment à son compte les dettes, qu'elle considère dès lors comme siennes, ainsi que toutes obligations de paiement des Sociétés Absorbées. Les droits et créances compris dans l'actif des Sociétés Absorbées sont transférés à la Société Absorbante, avec l'ensemble des sûretés, réelles et/ou personnelles, attachées.

La Société Absorbante exécute à compter de la Date Effective l'ensemble des contrats et obligations, quels qu'ils soient, des Sociétés Absorbées, dans la mesure où lesdits contrats et obligations existent à la Date Effective, et exécute notamment l'ensemble des contrats existant, le cas échéant, à l'égard des créanciers des Sociétés Absorbées, et est subrogée dans l'ensemble des droits et obligations naissant de ces contrats.

Les associés des Sociétés Fusionnantes se voient reconnaître le droit, durant une période de un mois courant à compter de la date de publication du présent projet de fusion au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, de consulter aux sièges sociaux des Sociétés Fusionnantes l'ensemble des documents visés à l'article 267 paragraphe (1) a), b), c) et d) de la Loi sur les Sociétés et d'en obtenir gratuitement copie, et également, si c'est possible, par version téléchargeable ou imprimable via leur site internet.

C. Modalités de délivrance des parts. Topco, qui est l'associé unique tant de la Société Absorbante que de Propco, cessera d'exister en conséquence de la fusion. Ainsi, en conséquence de la fusion, le nouvel associé unique de la Société Absorbante sera l'actuel associé unique de Topco, à savoir Super Topco, susmentionné.

Dans la mesure où l'ensemble de la valeur net de l'actif des Sociétés Absorbées correspondrait à un montant négatif, aucune nouvelles parts ne seront émises par la Société Absorbante en conséquence de la fusion.

A la suite du transfert de la totalité de l'actif et du passif de Topco à la Société Absorbante, la Société Absorbante aura la propriété de ses propres parts, pour un nombre de cent quatre-vingt-dix mille six cent quarante-quatre (190.644) parts ayant chacune une valeur nominale de un euro (EUR 1) (les «Parts Topco»), correspondant aux parts détenues dans la Société Absorbante par Topco jusqu'à l'implémentation de la fusion et de la dissolution de Topco.

A compter de la Date Effective, le capital social de la Société Absorbante sera donc réduit d'un montant de cent soixante-dix-huit mille cent quarante-quatre euros (EUR 178.144) par l'annulation de cent soixante-dix-huit mille cent quarante-quatre (178.144) Parts Topco. Les douze mille cinq cents (12.500) Parts Topco restantes sont allouées à Super Topco prenant effet à la Date Effective (les «Parts Transférées»). Super Topco sera rayé du registre des porteurs de parts de Topco et sera inscrit dans le registre des porteurs de parts de la Société Absorbante pour le nombre de Parts Transférées que Super Topco recevra à la Date Effective de la fusion.

Aucun actionnaire ne bénéficie de droits spéciaux ou n'est détenteur de titres autres que des parts, vis-à-vis desquels la société Absorbante envisagerait d'attribuer des droits spéciaux, et aucun avantage n'a été accordé aux gérants ou aux auditeurs des Sociétés Fusionnantes.

Sur la base des développements ci-dessus et du fait que les nombres et ratios prévus dans le présent Projet Commun de Fusion sont évalués à la date actuelle de manière prévisionnelle, les gérants des Sociétés Fusionnantes peuvent à tout moment procéder à des ajustements, si pertinent, relatifs aux valeurs et postulats utilisés dans le Projet Commun de Fusion et soumettre les chiffres révisés et ratios à l'approbation de l'assemblée générale des porteurs des parts et détenteurs d'autres garanties, le cas échéant.

D. Effets attendus de la fusion sur les emplois. Ni les Sociétés Absorbées ni la Société Absorbante n'a de salariés. Il n'y a ni un conseil de travail ni un conseil de surveillance co-déterminée dans les Sociétés Absorbées ou dans la Société Absorbante,

Il sera mis un terme aux mandats des gérants des Sociétés Absorbées, et une décharge intégrale leur sera accordée s'agissant des actes entrepris dans le cadre de l'exercice de leur mandat de gérant des Sociétés Absorbées.

Il est prévu que les mandats des membres du conseil de gérance de la Société Absorbante ne seront pas résiliés en conséquence de la fusion.

E. Créanciers. Les créanciers de chacune des Sociétés Fusionnantes, dont la créance est antérieure à la date de publication du procès-verbal de chacune des assemblées générales de l'associé unique des Sociétés Fusionnantes autorisant la fusion dans le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, peuvent, dans les deux mois de cette publication, demander au magistrat présidant la chambre du tribunal d'arrondissement siégeant en matière commerciale, dans le ressort où les Sociétés Fusionnantes ont leur siège social, la constitution de sûretés pour des créances échues ou non échues, dans le cas où de telles garanties sont nécessaires à cause de la fusion.

F. Divers. Les dépenses, coûts, frais et charges résultant de la fusion seront pris en charge par la Société Absorbante.

Les documents et registres sociaux des Sociétés Absorbées seront conservés au siège social de la Société Absorbante pour la durée de la période prescrite par la loi.

La Société Absorbante réalisera elle-même l'ensemble des formalités requises, toutes publications prescrites par la loi compris, qui seront nécessaires ou utiles à l'effet de la fusion ainsi qu'au transfert de l'ensemble de l'actif ainsi que du passif des Sociétés Absorbées au bénéfice de la Société Absorbante. Dans la mesure où ceci serait prescrit par la loi, ou bien réputé nécessaire ou encore utile, les actes de transfert appropriés devront être conclus par les Sociétés Fusionnantes, à l'effet de permettre la réalisation du transfert de l'ensemble de l'actif et du passif des Sociétés Absorbées au bénéfice de la Société Absorbante.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par la présente que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des même comparants et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

On 23 September 2015.

CPI Atlantis S.à r.l. / CPI Atlantis TopCo S.à r.l. / CPI Atlantis Property Trader TopCo S.à r.l./

The board of managers

Represented by: Luxembourg Corporation Company S.A.

Jan Willem Overheul & Alayne Gleeson

Manager

In the presence of:

CPI Atlantis Super TopCo S.à r.l.

The board of managers

Represented by: Luxembourg Corporation Company S.A.

Jan Willem Overheul & Alayne Gleeson

Manager

Référence de publication: 2015157314/254.

(150173850) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2015.

MENA Joint Investment Fund Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Münsbach, 6, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 153.362.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2015.

Malcolm Wilson

Mandataire

Référence de publication: 2015135936/13.

(150146960) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

MFS Meridian Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 39.346.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2015.

Référence de publication: 2015135938/10.

(150147196) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

MIR Capital S.C.A., SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 176.185.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Signatures

Référence de publication: 2015135939/13.

(150147143) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

Match Est S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6450 Echternach, 1, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 93.367.

Extrait des décisions collectives ordinaires prises à la réunion des associés tenue à Strassen le 1^{er} juin 2015

Nominations statutaires

Le mandat de réviseur de PricewaterhouseCoopers S.à.r.l., représentée par Gilles Vanderweyen, dont les bureaux sont situés au 2 rue Gerhard Mercator L-2182 Luxembourg vient à échéance à l'issue de la présente réunion des Associés.

Sur proposition du Conseil de gérance, la réunion des Associés du 1^{er} juin 2015 décide de prolonger d'un an le mandat de PricewaterhouseCoopers S.à.r.l. (B 65 477), représentée par Gilles Vanderweyen, dont les bureaux sont situés au 2 rue Gerhard Mercator L-2182 Luxembourg qui viendra à échéance à l'issue de la réunion des Associés de 2016.

Strassen, le 1^{er} juin 2015.
Pour extrait conforme
Aloïs OOMS
Gérant

Référence de publication: 2015135928/18.

(150147294) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

Noir & Mat Immo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1651 Luxembourg, 15-17, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 133.181.

La société NOIR & MAT IMMO SA (RCS B 133.181) décide de nommer la Fiduciaire Luxembourg Paris Genève Sàrl (RCS B 84.426) ayant son siège social à L-1651 Luxembourg, le 15-17, avenue Guillaume, comme dépositaire de ses actions au porteur en date du 31 juillet 2015.

Jonathan BEGGIATO / Jean-Marc ASSA

Deux administrateurs

Référence de publication: 2015135969/12.

(150147825) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

Nutritao S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 153, avenue du X septembre.

R.C.S. Luxembourg B 189.899.

EXTRAIT

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2015.

Le Conseil de gérance

Référence de publication: 2015135972/12.

(150146878) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

Outlet Mall Holding Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 719.100,00.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 95.977.

Extrait des décisions de l'associé unique de la Société du 4 Août 2015:

L'associé unique de la Société décide conformément aux statuts de la Société:

D'accepter la démission de Monsieur Jeremy Vickerstaff en qualité de gérant de la Société avec effet au 4 Août 2015.

De nommer M. Olivier Mortelmans né le 25 Août 1957 à Wilrijk, Belgique et domicilié au 37c avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, en qualité de gérant de la Société avec effet au 4 Août 2015.

Référence de publication: 2015135986/13.

(150147203) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

Outlet Mall Sub Group Holding No. 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 9.317.000,00.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 114.754.

Extrait des décisions de l'associé unique de la Société du 4 Août 2015:

L'associé unique de la Société décide conformément aux statuts de la Société:

D'accepter la démission de Monsieur Jeremy Vickerstaff en qualité de gérant de la Société avec effet au 4 Août 2015.

De nommer M. Olivier Mortelmans né le 25 Août 1957 à Wilrijk, Belgique et domicilié au 37c avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, en qualité de gérant de la Société avec effet au 4 Août 2015.

Référence de publication: 2015135987/13.

(150147200) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

Outlet Mall Sub Group Holding No. 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 762.700,00.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri M. Schnadt.
R.C.S. Luxembourg B 114.753.

—
Extrait des décisions de l'associé unique de la Société du 4 Août 2015:

L'associé unique de la Société décide conformément aux statuts de la Société:

D'accepter la démission de Monsieur Jeremy Vickerstaff en qualité d'administrateur de la Société avec effet au 4 Août 2015.

De nommer M. Olivier Mortelmans né le 25 Août 1957 à Wilrijk, Belgique et domicilié au 37c avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, en qualité d'administrateur de la Société avec effet au 4 Août 2015.

Référence de publication: 2015135989/14.

(150147199) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

Outlet Mall Sub Group Holding No. 4 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.700,00.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri M. Schnadt.
R.C.S. Luxembourg B 116.478.

—
Extrait des décisions de l'associé unique de la Société du 4 août 2015:

L'associé unique de la Société décide conformément aux statuts de la Société:

D'accepter la démission de Monsieur Jeremy Vickerstaff en qualité de gérant de la Société avec effet au 4 août 2015.

De nommer M. Olivier Mortelmans, né le 25 août 1957 à Wilrijk, Belgique, et domicilié au 37c avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, en qualité de gérant de la Société avec effet au 4 août 2015 et pour une durée indéterminée.

Référence de publication: 2015135991/13.

(150147537) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

Outlet Mall Sub Group Holding No. 6 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 69.130,20.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri M. Schnadt.
R.C.S. Luxembourg B 135.253.

—
Extrait des décisions de l'associé unique de la Société du 4 août 2015:

L'associé unique de la Société décide conformément aux statuts de la Société:

D'accepter la démission de Monsieur Jeremy Vickerstaff en qualité de gérant de la Société avec effet au 4 août 2015.

De nommer M. Olivier Mortelmans, né le 25 août 1957 à Wilrijk, Belgique, et domicilié au 37c avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, en qualité de gérant de la Société avec effet au 4 août 2015 et pour une durée indéterminée.

Référence de publication: 2015135992/13.

(150147536) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

Outlet Mall Sub Group Holding No. 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.700,00.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri M. Schnadt.
R.C.S. Luxembourg B 116.373.

—
Extrait des décisions de l'associé unique de la Société du 4 Août 2015:

L'associé unique de la Société décide conformément aux statuts de la Société:

D'accepter la démission de Monsieur Jeremy Vickerstaff en qualité d'administrateur de la Société avec effet au 4 Août 2015.

De nommer M. Olivier Mortelmans né le 25 Août 1957 à Wilrijk, Belgique et domicilié au 37c avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, en qualité d'administrateur de la Société avec effet au 4 Août 2015.

Référence de publication: 2015135990/14.

(150147198) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

Orizon Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 40.775.000,00.

Siège social: L-1445 Strassen, 1A, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 117.302.

I Par résolutions signées en date du 19 décembre 2014, les associés ont décidé de renouveler le mandat de réviseur d'entreprises agréé de PricewaterhouseCoopers, avec siège social au 2, rue Gerhard Mercator, L-2182 Luxembourg, pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2014 et qui se tiendra en 2015;

II Par résolutions prises en date du 15 juillet 2015, les associés ont décidé de renouveler le mandat de réviseur d'entreprises agréé de PricewaterhouseCoopers, avec siège social au 2, rue Gerhard Mercator, L-2182 Luxembourg, pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2015 et qui se tiendra en 2016;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 4 août 2015.

Référence de publication: 2015135982/18.

(150146649) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

OnCapital SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 170.380.

EXTRAIT

En date du 22 Juillet 2015, le Conseil d'administration de la Société décide:

- D'acter la démission de Monsieur Marc de-Leye en tant qu'Administrateur avec effet au 31 Juillet 2015;
- De co-opter Monsieur Gregory Trivini, né le 4 décembre 1974 à Maisons-Laffitte, France, et ayant son adresse professionnelle au 5, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en tant qu'administrateur, avec effet au 1^{er} août 2015, et jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2018.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Le Mandataire

Référence de publication: 2015135980/16.

(150147120) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

Spring Petroleum Investments Luxco 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 154.475.

Extrait des décisions prises par l'associé unique en date du 4 août 2015

1. M. Jean-Christophe DAUPHIN a démissionné de son mandat de gérant de catégorie B, avec effet immédiat.
2. M. Sami HAJJEM, administrateur de sociétés, né le 7 décembre 1979 à Frankfurt-am-Main (Allemagne), demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert, a été nommé comme gérant de catégorie B, avec effet immédiat, pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 5 août 2015.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Spring Petroleum Investments Luxco 1 S.à r.l.

Un mandataire

Référence de publication: 2015136085/17.

(150146659) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

**Sopra Steria Benelux, Succursale d'une société de droit étranger,
(anc. Steria Benelux S.A./NV).**

Adresse de la succursale: L-3364 Leudelange, 2-4, rue du Château d'Eau.
R.C.S. Luxembourg B 86.256.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 1^{er} juillet 2015 de la société Sopra Steria Benelux, une société anonyme de droit belge, ayant son siège social à Boulevard du Souverain 36, 1170 Bruxelles, Belgique, portant le numéro d'entreprise 0474.817.275, que la dénomination de la succursale a été modifiée de STERIA BENELUX SA/NV en SOPRA STERIA BENELUX, succursale de Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015136124/14.

(150146811) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

Strategic Venture Capital Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 60.384.

—
Le bilan de la société au 31/12/2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2015136126/12.

(150147344) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

Sunpharma Europe, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 99.410,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 151.036.

—
Auszug aus dem Protokoll der Sitzung des Geschäftsführer Rates vom 6. August 2015

1. Der Sitz der Gesellschaft wird von 5, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg nach 2, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg verlegt.

Luxemburg, den 6. August 2015.

Für die Richtigkeit des Auszugs

Référence de publication: 2015136128/13.

(150147288) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

Synergryn S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 175.147.

—
Les comptes annuels au 31 janvier 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUPAR

44, avenue JF Kennedy

L-1855 Luxembourg

Signatures

Référence de publication: 2015136129/13.

(150146910) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

Supernova JV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.590,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 197.283.

—
Par résolutions prises en date du 2 juillet 2015, les associés ont pris les décisions suivantes:

1. Nomination de Graham Bruce McInroy, avec adresse professionnelle au 25, Park Lane, 6th Floor, W1K 1RA, Londres, Royaume-Uni, au mandat de gérant de classe B, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée;

2. Nomination de Tatiana Fafaliou, avec adresse professionnelle au 25, Ermou Street, National Road, 145 64 Athènes Lamia Nea Kifissia, Grèce, au mandat de gérant de classe B, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée;

3. Nomination de Frédéric Salvadore, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882, Luxembourg, au mandat de gérant de classe C, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée;

4. Nomination d'Ibrahim Jabri, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882, Luxembourg, au mandat de gérant de classe C, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2015.

Référence de publication: 2015136093/19.

(150146812) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

Smart Immo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2611 Luxembourg, 51, route de Thionville.

R.C.S. Luxembourg B 127.182.

—
Les comptes annuels audités au 31/12/2014 de la société Smart Immo S.A., Société anonyme de droit luxembourgeois ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015136084/10.

(150147646) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

Sky II GP A S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 11, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 162.334.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 05 août 2015.

Référence de publication: 2015136082/10.

(150147058) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

Roermond Holding (No. 2) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 84.770.

—
Extrait des décisions de l'associé unique de la Société du 4 août 2015:

L'associé unique de la Société décide conformément aux statuts de la Société:

D'accepter la démission de Monsieur Jeremy Vickerstaff en qualité d'administrateur de la Société avec effet au 4 août 2015.

De nommer M. Olivier Mortelmans, né le 25 août 1957 à Wilrijk, Belgique, et domicilié au 37c avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, en qualité d'administrateur de la Société avec effet au 4 août 2015 et pour une durée indéterminée.

Référence de publication: 2015136053/14.

(150147531) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

Rockspring TransEuropean Properties VI Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 188.171.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 7 août 2015.

Référence de publication: 2015136051/10.

(150147565) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

Rock Ridge RE 9, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 22, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 125.918.

Der Jahresabschluss vom 31. Dezember 2014 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.
Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Nuno Aniceto.

Référence de publication: 2015136048/10.

(150147744) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

Rockspring TransEuropean Properties VI Atelier S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 187.029.

Suite à la cession de parts intervenue en date du 21 juillet 2015, Rockspring TransEuropean Properties V Holdings S.à r.l., ayant son siège social au 40 Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, enregistré auprès du Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg, sous le numéro B173242, transfère les 500 parts sociales détenue dans la Société, d'une valeur nominale de EUR 25, à Rockspring TransEuropean Properties VI Holdings S.à r.l.

- Rockspring TransEuropean Properties VI Holdings S.à r.l., ayant son siège social au 40 Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, enregistré auprès du Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg, sous le numéro B188171 devient associé unique de la Société en détenant 500 parts sociales de la Société, avec valeur nominale de EUR 25, et constituant 100% de la totalité du capital social de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Référence de publication: 2015136049/18.

(150147286) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

Rock Ridge RE 8, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 22, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 124.529.

Der Jahresabschluss vom 31. Dezember 2014 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.
Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Nuno Aniceto.

Référence de publication: 2015136047/10.

(150147711) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

Tarpan LuxCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2C, rue Albert Borschette.
R.C.S. Luxembourg B 151.878.

Les statuts coordonnés au 30 juillet 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Marc Loesch

Notaire

Référence de publication: 2015136133/11.

(150147480) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

Telefood S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 488, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 119.045.

Extrait des résolutions adoptées par le conseil de gérance de la Société le 17 juin 2015

Il résulte des résolutions adoptées par le conseil de gérance de la Société du 17 juin 2015 que le siège social de la Société a été transféré du 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg au 488, route de Longwy, L-1940 Luxembourg avec effet au 8 juin 2015.

L'adresse professionnelle des gérants suivants de la Société, n'est plus au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg mais au 488, route de Longwy, L-1940 Luxembourg avec effet au 8 juin 2015:

- Séverine Michel, gérante de catégorie A

- Eddy Perrier, gérant de classe A

Le siège social de Foodco Debt S.à r.l., associé de la Société, a été transféré du 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg au 488, route de Longwy, L-1940 Luxembourg avec effet au 8 juin 2015.

Eddy Perrier

Gérant de classe A

Référence de publication: 2015136134/20.

(150146641) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

Tensile-Keraben Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 192.700.

Extrait de la résolution des associés

En date du 29 juillet 2015, les associés ont décidé comme suit:

- D'accepter la démission d'Elizabeth TIMMER en tant que gérant de classe B de la Société et ce avec effet au 29 mai 2015;

- De nommer Michael VERHULST, né le 25 août 1969 à Almelo, Pays-Bas, demeurant professionnellement au 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, en tant que gérant de classe B de la Société et ce avec effet au 29 mai 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2015.

Carsten SÖNS

Mandataire

Référence de publication: 2015136135/18.

(150147539) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

TigerLuxOne S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.500.000,00.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 488, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 187.543.

Extrait des résolutions adoptées par les associés de la Société le 22 avril 2015

Il résulte des résolutions de les associés de la Société du 22 avril 2015 que:

- L'associé unique a accepté la démission de Kees Jager, en tant que gérante de la Société, avec effet immédiat;

- L'associé unique a nommé Pierre Pozzo, né le 12 mars 1989 à Granville, France, ayant son adresse au 80 Pall Mail, London, SW1Y 5ES, Angleterre, en tant que nouveau gérant de la Société, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Il en résulte qu'à compter du 22 avril 2015 le conseil de gérance de la Société est composé comme suit:

- Eddy Perrier
- Cédric Pedoni
- Pierre Pozzo

Eddy Perrier
Gérant

Référence de publication: 2015136140/20.

(150147417) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

TigerLuxOne Topco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 16.920.000,00.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 488, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 188.107.

Extrait des résolutions adoptées par le conseil de gérance de la Société le 17 juin 2015

Il résulte des résolutions adoptées par le conseil de gérance de la Société du 17 juin 2015 que le siège social de la Société a été transféré du 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg au 488, route de Longwy, L-1940 Luxembourg avec effet au 8 juin 2015.

L'adresse professionnelle des gérants suivants, de la Société, n'est plus au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg mais au 488, route de Longwy, L-1940 Luxembourg avec effet au 8 juin 2015:

- Eddy Perrier
- Cédric Pedoni

Cédric Pedoni
Gérant

Référence de publication: 2015136142/18.

(150146702) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

Topsi 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 500.000,00.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 488, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 118.508.

Extrait des résolutions adoptées par le conseil de gérance de la Société le 17 juin 2015

Il résulte des résolutions adoptées par le conseil de gérance de la Société du 17 juin 2015 que le siège social de la Société a été transféré du 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg au 488, route de Longwy, L-1940 Luxembourg avec effet au 8 juin 2015.

L'adresse professionnelle de Eddy Perrier, gérant de catégorie A de la Société, n'est plus au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg mais au 488, route de Longwy, L-1940 Luxembourg avec effet au 8 juin 2015.

Eddy Perrier
Gérant de catégorie A

Référence de publication: 2015136147/16.

(150146642) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

Topsi 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 500.000,00.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 488, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 119.928.

Extrait des résolutions adoptées par le conseil de gérance de la Société le 17 juin 2015

Il résulte des résolutions adoptées par le conseil de gérance de la Société du 17 juin 2015 que le siège social de la Société a été transféré du 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg au 488, route de Longwy, L-1940 Luxembourg avec effet au 8 juin 2015.

L'adresse professionnelle de Eddy Perrier, gérant de catégorie A de la Société, n'est plus au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg mais au 488, route de Longwy, L-1940 Luxembourg avec effet au 8 juin 2015.

L'adresse professionnelle de Séverine Michel, associée, de la Société, n'est plus au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg mais au 488, route de Longwy, L-1940 Luxembourg avec effet au 8 juin 2015.

Le siège social de Topsi S.à.r.l., associé de la Société, a été transféré du 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg au 488, route de Longwy, L-1940 Luxembourg avec effet au 8 juin 2015.

Eddy Perrier
Gérant de catégorie A

Référence de publication: 2015136148/20.

(150147414) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

Topsi 2 S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 500.000,00.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 488, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 119.928.

Extrait des résolutions adoptées par les associés de la Société le 25 juin 2015

Il résulte des résolutions de les associés de la Société du 25 juin 2015 que:

- Les associés ont accepté la démission de Kees Jager, en tant que gérant de catégorie A de la Société, avec effet immédiat;
- Les associés ont nommé Cédric Pedoni né le 24 mars 1977 à Villerupt, France, ayant son adresse au 488, route de Longwy, L-1940 Luxembourg en tant que nouveau gérant de catégorie A de la Société, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Il en résulte qu'à compter du 25 juin 2015 le conseil de gérance de la Société est composé comme suit:

- Cédric Pedoni, gérant de catégorie A
- Eddy Perrier, gérant de catégorie A
- Gérard Maitrejean, gérant de catégorie B
- Geoffrey Limpach, gérant de catégorie B

Eddy Perrier
Gérant de catégorie A

Référence de publication: 2015136149/21.

(150147414) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

Torisa S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 488, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 118.729.

Extrait des résolutions adoptées par le conseil de gérance de la Société le 17 juin 2015

Il résulte des résolutions adoptées par le conseil de gérance de la Société du 17 juin 2015 que le siège social de la Société a été transféré du 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg au 488, route de Longwy, L-1940 Luxembourg avec effet au 8 juin 2015.

L'adresse professionnelle des gérants suivants, de la Société, n'est plus au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg mais au 488, route de Longwy, L-1940 Luxembourg avec effet au 8 juin 2015:

- Séverine Michel
- Eddy Perrier

Eddy Perrier
Gérant

Référence de publication: 2015136150/18.

(150146638) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

Toro Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 488, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 109.342.

Extrait des résolutions adoptées par le conseil de gérance de la Société le 17 juin 2015

Il résulte des résolutions adoptées par le conseil de gérance de la Société du 17 juin 2015 que le siège social de la Société a été transféré du 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg au 488, route de Longwy, L-1940 Luxembourg avec effet au 8 juin 2015.

L'adresse professionnelle des gérants suivants, de la Société, n'est plus au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg mais au 488, route de Longwy, L-1940 Luxembourg avec effet au 8 juin 2015:

- Séverine Michel
- Eddy Perrier

Eddy Perrier

Gérant

Référence de publication: 2015136151/18.

(150146704) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

Trajets S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5280 Sandweiler, Zone Industrielle Rolach.
R.C.S. Luxembourg B 136.770.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Trajets S.à r.l.

Référence de publication: 2015136152/10.

(150147470) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

Treveria M S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.
R.C.S. Luxembourg B 136.722.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 7 août 2015.

Pour copie conforme

Référence de publication: 2015136154/11.

(150147697) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

Triumvirate III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.
R.C.S. Luxembourg B 179.673.

DISSOLUTION

L'an deux mille quinze, le trente juillet.

Pardevant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A comparu:

AQUAMARE TRE LIMITED, ayant son siège social au 165, Spyrou Araouzou, Lordos Waterfront Building, 5th Floor, Flat 505, CY-3035 Limassol,

ici dûment représentée par Monsieur Alexandre TASKIRAN, expert-comptable, demeurant professionnellement à 127, rue de Mühlenbach, L-2168 Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire et le notaire, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Laquelle comparante a requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit ses déclarations:

I.- Que la société à responsabilité limitée Triumvirate III S à r.l., ayant son siège social à L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach, R.C.S. Luxembourg section B numéro 179 673, a été constituée suivant acte reçu par Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, en date du 29 juillet 2013, publié au Mémorial C numéro 2537 du 11 octobre 2013.

II.- Que le capital social de la Société s'élève actuellement à douze mille cinq cents euros (EUR 12,500.-), représenté par cent vingt-cinq (125) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100) chacune.

III.- Que le comparant est l'associée unique de la Société;

IV.- Que le comparant a décidé de dissoudre et de liquider la Société, qui a interrompu ses activités.

V.- Que le comparant se désigne comme liquidateur de la Société et aura pleins pouvoirs d'établir, de signer, d'exécuter et de délivrer tous actes et documents, de faire toute déclaration et de faire tout ce qui est nécessaire ou utile pour mettre en exécution les dispositions du présent acte.

VI.- Que le comparant en sa qualité de liquidateur de la Société déclare de manière irrévocable reprendre tout le passif présent et futur de la société dissoute.

VII.- Que le comparant déclare qu'il reprend tout l'actif de la Société et qu'il s'engagera à régler tout le passif de la société indiqué au point VI.

VIII.- Que la liquidation de la Société est achevée et que celle-ci est à considérer comme définitivement close.

IX.- Que décharge pleine et entière est donnée aux gérants de la Société dissoute pour l'exécution de leur mandat.

X.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la société dissoute.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, s'élève approximativement à la somme de neuf cent vingt euros.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en français suivi d'une traduction anglaise, à la requête de cette même personne et en cas de divergences entre le texte français et anglais, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Suit la version anglaise du texte qui précède:

In the year two thousand and fifteen, on the thirty July.

Before Us Maître Jean SECKLER, notary residing at Junglinster (Grand-Duchy of Luxembourg), undersigned.

Appeared:

AQUAMARE TRE LIMITED, having its registered office at 165, Spyrou Araouzou, Lordos Waterfront Building, 5th Floor, Flat 505, CY-3035 Limassol,

here represented by Mr Alexandre TASKIRAN, chartered accountant, residing professionally at 127, rue de Mühlenbach, L-2168 Luxembourg,

by virtue of a proxy given under private seal.

Such proxy having been signed "ne varietur" by the proxy-holder and the notary, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

Such appearing party declared and requested the notary to act:

I.- That the limited liability company (société à responsabilité limitée) TRIUMVIRATE III S.à r.l., with registered office at L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach, R.C.S. Luxembourg section B number 179 673, was incorporated by deed of Me Jean SECKLER, notary residing in Junglinster, on the 29th July 2013, published in the Memorial C number 2537 of the 11th October 2013.

II.- That the capital of the Company, presently amounts to twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.-), represented by one hundred twenty five (125) shares with a par value of ten euros (EUR 100) each.

III.- That the appearing party is the holder of all the shares of the Company.

IV.- That the appearing party has decided to dissolve and to liquidate the Company, which has discontinued all activities.

V.- That the appearing party appoints itself as liquidator of the Company; and in its capacity as liquidator of the Company has full powers to sign, execute and deliver any acts and any documents, to make any declaration and to do anything necessary or useful so to bring into effect the purposes of this deed.

VI.- That the appearing party in its capacity as liquidator of the Company declares that it irrevocably undertakes to settle any presently known and unknown unpaid liabilities of the dissolved Company.

VII.- That the appearing party declares that it takes over all the assets of the Company and that it will assume any existing debt of the Company pursuant to point VI.

VIII.- That the liquidation of the Company is completed and that the company is to be construed as definitely terminated.

IX.- That full and entire discharge is granted to the incumbent managers of the dissolved Company for the performance of its assignment.

X.- That the corporate documents of the Company shall be kept for the duration of five years at the former registered office of the Company.

Costs

The amount, approximately at least, of costs, expenses, salaries or charges, in whatever form it may be, incurred or charged to the company as a result of the present deed, is approximately nine hundred twenty euros.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in French, followed by an English version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the French and the English text, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Junglinster, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy-holder, known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, the proxy-holder signed together with us, the notary, the present original deed.

Signé: Alexandre TASKIRAN, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 04 août 2015. Relation GAC/2015/6728. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Référence de publication: 2015136158/92.

(150147195) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

Tubco S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 65.000,00.

Siège social: L-1748 Findel, 7, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 97.954.

L'adresse de Monsieur Andreas Demmel, gérant de la classe B de la Société, a changé et se trouve désormais au:

- Spaces Zuidas, Barbara Strozilaan 201, 1083 HN Amsterdam, Pays-Bas.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2015.

Référence de publication: 2015136159/12.

(150146866) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

Telus Applications for Industry, Société Anonyme.

Siège social: L-9559 Wiltz, Zoning Industriel Salzbaach, Bâtiment Berens.

R.C.S. Luxembourg B 177.345.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 29 juin 2015.

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 29 juin 2015:

- La démission de la société International Business Performers S.A., 9 rue des Tondeurs L-9570 Wiltz du poste de Commissaire aux Comptes de la société TELUS APPLICATIONS FOR INDUSTRY, à la date du 29 juin 2015. Sa dernière mission concerne le contrôle des comptes annuels clôturés au 31 décembre 2013.

- La nomination de la société Fiduciaire Internationale SA, Route d'Esch 7 à L-1470 Luxembourg au poste de Commissaire aux Comptes de la société TELUS APPLICATIONS FOR INDUSTRY à la date du 29 juin 2015. Son mandat concerne le contrôle des comptes annuels de l'exercice se clôturant au 31 décembre 2014 et prendra fin à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2015.

Doncols, le 27 juillet 2015.

Pour extrait conforme

La société Telus Applications for Industry S.A.

Référence de publication: 2015136166/19.

(150147267) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

**Terraneo International S.A., Société Anonyme,
(anc. EMSA Natura International S.A.).**

Siège social: L-2172 Luxembourg, 29, rue Alphonse Munchen.
R.C.S. Luxembourg B 66.132.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 7 août 2015.

Pour copie conforme

Référence de publication: 2015136167/11.

(150147700) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

WADE. P S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 100.000,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.
R.C.S. Luxembourg B 135.882.

L'an deux mille quinze, le vingt-quatrième jour de juillet, par devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg)

s'est tenue

une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des actionnaires de Wade. P S.A., une société anonyme luxembourgeoise, ayant son siège social au 2, Millewee, L-7257 Walferdange, immatriculée au R.C.S. de Luxembourg sous le numéro B 135.882 (la Société), constituée suivant acte reçu par le notaire Fernand Unsen, de résidence à Diekirch, en date du 14 décembre 2007, publié au Mémorial C, numéro 832 du 17 avril 2009. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte de Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage, du 22 mars 2012, publié au Mémorial C, numéro 1276 du 23 mai 2012.

L'Assemblée est ouverte et présidée par Peggy Simon, employée, avec adresse professionnelle à L-6475 Echternach, 9, Rabatt.

La Présidente nomme comme Secrétaire Claudine Schoellen, employée, avec adresse professionnelle à L-6475 Echternach, 9, Rabatt,

et l'assemblée choisit comme Scrutateur Peggy Simon, prénommée, (le Président, le Secrétaire et le Scrutateur constituent le Bureau de l'Assemblée).

Les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés, le Bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte.

Les procurations des actionnaires représentés y resteront annexées de même.

Le Bureau ayant ainsi été constitué, le Président a déclaré et a prié le notaire instrumentant d'acter que:

I.- L'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée et tous les actionnaires présents ou représentés déclarant avoir eu parfaite connaissance de l'ordre du jour avant l'Assemblée, il a donc pu être fait abstraction des convocations d'usage.

II.- L'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Transfert du siège social de la Société de son adresse actuelle au 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg avec effet à la date des présentes;

2. Modification de l'article 2 des Statuts

3. Divers.

Après que l'Assemblée ait approuvé ce qui est dit ci-dessus, l'Assemblée, après examen, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide de transférer le siège social de la Société de son adresse actuelle au 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg avec effet à la date des présentes.

Deuxième résolution

Suite à la première résolution, l'Assemblée décide de modifier l'article 2 des Statuts comme suit:

« **Art. 2.**

2.1. Le siège social de la société est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans cette même commune par décision du conseil d'administration. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit

du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires, selon les modalités requises pour la modification des statuts.

2.2. La société maintiendra à tout moment son siège social, son principal établissement, son lieu de gestion effective et son centre des intérêts principaux (comme ce terme est utilisé à l'article 3(1) du Règlement du Conseil de l'Union Européenne No. 1346/2000 relatif aux Procédures d'Insolvabilité) au Grand-Duché de Luxembourg.

2.3. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil d'administration. Lorsque le conseil d'administration estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Echternach en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à l'assemblée, les membres du Bureau, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: P. SIMON, C. SCHOELLEN, Henri BECK.

Enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 29 juillet 2015. Relation: GAC/2015/6542. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 06 août 2015.

Référence de publication: 2015136235/67.

(150147121) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

Watch Africa S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2529 Howald, 45, rue des Scillas.

R.C.S. Luxembourg B 187.709.

DISSOLUTION

L'an deux mille quinze, le vingt-neuf juillet,

Pardevant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

A COMPARU:

Monsieur Eugène NYAGAHENE, Président-Directeur Général Group TELE-10, né à Bujumbura (République du Burundi) le 4 mai 1958, demeurant à F-59 000 Lille (France), 2, rue de l'Orphelinat, Bâtiment D, appartement 7,

ici dûment représenté par Monsieur Etienne PIGEON, employé, demeurant professionnellement à L-2529 Howald, 45, rue des Scillas, en vertu d'une procuration lui délivrée, laquelle après avoir été signé «ne varietur» par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant restera annexée aux présentes.

Lequel comparant déclare et requiert, par son mandataire, le notaire instrumentant d'acter:

1) Que la société anonyme «WATCH AFRICA S.A.» (la «Société»), établie et ayant son siège social à L-2529 Howald, 45, rue des Scillas, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 187.709, a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 4 juin 2014, publié au Mémorial C numéro 2153 du 13 août 2014, et dont les statuts n'ont jamais été modifiés depuis.

2) Que le capital souscrit de la Société est fixé à EUR 31'000,- (trente-et-un mille euros) représenté par 310 (trois cent dix) actions d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent euros) chacune.

3) Que la personne comparante, représentée comme dit ci-avant, est l'actionnaire unique de la Société.

4) Que la personne comparante, représentée comme dit ci-avant, a décidé de dissoudre et de liquider la Société, qui a interrompu ses activités.

5) Que la personne comparante, représentée comme dit ci-avant, se désigne comme liquidateur de la Société et aura pleins pouvoirs d'établir, de signer, d'exécuter et de délivrer tous actes et documents, de faire toute déclaration et de faire tout ce qui est nécessaire ou utile pour mettre en exécution les dispositions du présent acte.

6) Que la personne comparante, représentée comme dit ci-avant, déclare de manière irrévocable reprendre tout le passif présent et futur de la Société dissoute.

7) Que la personne comparante, représentée comme dit ci-avant, déclare qu'elle reprend tout l'actif de la Société et qu'elle s'engagera à régler tout le passif de la Société indiqué à la section 6.

8) Que la liquidation de la Société est à considérer comme définitivement close.

9) Que décharge pleine et entière est donnée à l'administrateur unique de la Société et au commissaire pour l'exécution de leur mandat jusqu'à ce jour.

10) Qu'il sera procédé à l'annulation du registre des actionnaires de la Société dissoute.

11) Que les livres et documents de la Société dissoute seront conservés pendant cinq ans au moins à L-2529 Howald, 45, rue des Scillas.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, s'élève approximativement à la somme de neuf cent soixante-dix euros (EUR 970.-).

DONT ACTE, fait et passé à Howald, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Etienne PIGEON, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 31 juillet 2015. Relation GAC/2015/6650. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Référence de publication: 2015136236/50.

(150147135) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

YAP Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 44, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 152.650.

Extrait des décisions de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue de façon exceptionnelle en date du 15 juillet 2015

6^{ème} Résolution:

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat d'Administrateur de Monsieur Yves THIEBAUT, demeurant au 25, Grand-Rue, CH-1204 Genève jusqu'à la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2021. De même, l'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat de la Société A3T S.A., ayant son siège social au 44, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg à la fonction de Commissaire de la Société jusqu'à la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2021.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2015.

Pour YAP MANAGEMENT S.A.

Référence de publication: 2015136243/18.

(150147094) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

1909 Boys Lëtzebuerg, Association sans but lucratif.

Siège social: L-9255 Diekirch, 10, place de la Libération.

R.C.S. Luxembourg F 10.481.

STATUTS

L'an deux mille quinze, le trente juillet.

Les membres:

1. ZENNER Sven (président), demeurant à 11, hannert dem Schlass L-9353 Bettendorf
2. STEFFEN Tom (président adjoint) demeurant à 35B, Sauertalstrasse D-54675 Wallendorf
3. SPAUTZ Sam (trésorier) demeurant à 6, rue de l'acier L-4013 Esch-sur-Alzette
4. STAUDT Ronny (secrétaire) demeurant à 8, rue du commerce L-8220 Mamer
5. FLIES Ben (assistant du conseil) demeurant à 2, Rue du Tilleul, L-9285 Diekirch
6. GROMMES Sven (assistant du conseil) demeurant à 9, Rue de l'Egalité, L-1456 Luxembourg

Tous membres de l'association sans but lucratif, le club du "1909 BOYS Lëtzebuerg" avec son siège à Diekirch, dont les statuts ont été publiés au MEMORIAL C, No 24 du 28 mars 1953

Lesquels comparants, après avoir constaté qu'il convenait de procéder à une refonte complète des Statuts de ladite association afin de les adapter aux exigences présentes ainsi qu'à une réorganisation de ses organes, se sont constitués en

assemblée à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après délibération, ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

I. Les statuts auront désormais la teneur suivante:

Chapitre 1^{er}. Dénomination et Siège social

Art. 1^{er}. Entre les soussignés: ZENNER Sven (Président), STEFFEN Tom Président adjoint, SPAUTZ Sam (trésorier), STAUDT Ronny (secrétaire), FLIES Ben (assistant du conseil) et GROMMES Sven (assistant du conseil) ainsi que tous ceux qui acceptent les présents statuts, il a été constitué une association sans but lucratif régie par la loi du 21 avril 1928 et par les présents statuts.

L'association est dénommée "1909 BOYS Lëtzebuerg" a.s.b.l. Elle est régie par les présents statuts et par la loi du 21 avril 1928, telle qu'elle a été modifiée par la suite. Tous les membres présents et ceux qui seront admis dans la suite s'engagent à observer les présents statuts ainsi que les règlements d'ordre intérieur éventuels établis ultérieurement.

Art. 2. Le siège social de l'association est établi à L-9255 Diekirch, 10, Place de la libération.

Il peut être transféré par décision du comité dans tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg.

Le tribunal compétent est celui de Luxembourg.

Chapitre 2. But de l'association

Art. 3. L'association a pour objet:

L'association qui a le premier but de supporter le club de football "Borussia Dortmund" sur place au stade ou dans son local situé ici au Luxembourg.

L'association "1909 BOYS Lëtzebuerg" ne soutient aucun effort vers le racisme, la discrimination et la violence par rapport d'autres personnes. Tous les membres du club qui ne respectent pas ces trois points, seront rejetés du club avec effort immédiat.

L'organisation d'événements et la participation à des divers événements.

La coopération avec les associations et des autres associations.

Art. 4. L'association exerce son activité dans une stricte Indépendance politique et religieuse.

Chapitre 3. Composition de l'association

Art. 5. Le nombre de membres est illimité.

Art 6. Chaque personne physique peut devenir membre de l'association.

Pour les personnes n'ayant pas atteint l'âge de 18 ans, une signature de la part des parents ou du tuteur légal est requise.

Chapitre 4. Admissions, Démission et Cotisation

Art. 7. Les membres sont admis à la suite d'une demande écrite ou d'une demande verbale.

Art. 8. Les membres ont la faculté de se retirer à tout moment de l'association après envoi de leur démission écrite au conseil d'administration est réputé démissionnaire après le délai de 3 mois à compter du jour de l'échéance tout membre qui refuse de payer la cotisation lui incombant.

Art. 9. Le président doit démissionner et est à réélire après 1 an. Le vice-président doit démissionner et est à réélire après 1 an. Le secrétaire doit démissionner et est à réélire après 1 an. Le trésorier doit démissionner et est à réélire après 1 an. L'assistant doit démissionner et est à réélire après 1 an.

Art. 10. Les membres peuvent être exclus de l'association si, d'une manière quelconque, ils portent gravement aux intérêts de l'association. A partir de la proposition d'exclusion formulée par le conseil d'administration, jusqu'à la décision définitive de l'assemblée générale statuant à la majorité des deux tiers des voix, le membre dont l'exclusion est envisagée est suspendu de plein droit de ses fonctions sociales. Un membre exclus perd le bénéfice de sa cotisation.

Art. 11. Les associés, démissionnaires ou exclus, ne peuvent porter atteinte à l'existence de l'association et n'ont aucun droit à faire valoir ni sur son patrimoine, ni sur les cotisations payées.

Art. 12. La cotisation annuelle, adaptée à l'indice des prix, est fixés à 30.- euros (indice 719,84). Elle peut être modifiée par l'assemblée générale. Elle peut être supérieure à 100.- euros (indice 719,84). Les mandataires et les membres du comité directeur seront priés de verser une obole bénévole non définie.

Chapitre 5. Gestion de l'association

Art.13. L'association est dirigée par un président, un président adjoint, un secrétaire, un trésorier et un nombre de membres actifs formant ensemble du comité.

Les pouvoirs des administrateurs sont les suivants:

- Le président:

Préside le conseil d'administration

- Le vice-président

Assiste et remplace le président en cas d'absence de ce dernier

- Le secrétaire

S'occupe de la correspondance de l'association.

Il fera compte rendu écrit de chaque réunion du conseil d'administration et de chaque assemblée générale. Le secrétaire est tenu d'ouvrir un livre dans lequel est inscrite la liste des membres et de toutes les affaires concernant l'association.

- Le trésorier

S'occupe de la comptabilité de l'association, mais il doit avoir l'accord signé du président ou du vice-président ou du secrétaire pour chaque retrait d'argent.

Il doit informer le conseil d'administration de chaque dépense

Il doit encaisser les cotisations auprès de chaque membre adhérent, et verser ces cotisations sur le compte en banque de l'association.

- Les responsables des groupes de travail:

Ils organisent les travaux au sein de leurs groupes. Ils sont tenus de faire un rapport d'activité qu'ils remettront au secrétaire au moins 15 jours avant l'assemblée générale.

Art. 14. Le comité compte au moins 5 membres et au plus 10, élus à la majorité des voix par l'assemblée générale. Les candidatures pour le comité doivent être déposées au plus tard la veille de l'assemblée générale au près du secrétaire. Les membres du comité sont élus pour une durée de 1 an.

Si il n'y a pas plus de candidats que de postes à pourvoir, les candidats sont d'office élus l'assemblée générale auprès du secrétaire.

S'il n'y a pas plus de candidats que de postes à pourvoir, les candidats sont d'office élus.

Art. 15. L'assemblée générale, qui se compose de tous les membres, est convoquée par le conseil d'administration régulièrement une fois par ans dans le premier trimestre suivant le terme d'exercice, et extraordinairement chaque fois que les intérêts de l'association l'exigent ou qu'un cinquième des membres actifs le demande par écrit au conseil d'administration. L'exercice débute le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Art. 16. La convocation se fait au moins 15 jours avant la date fixée pour l'assemblée générale, moyennant simple lettre missive devant mentionner l'ordre du jour proposé.

Art. 17. Toute proposition écrite signée d'un vingtième au moins des membres figurant sur la liste annuelle doit être portée à l'ordre du jour. Aucune décision ne peut être prise sur un objet n'y figurant pas. Les propositions doivent être introduites au moins 21 jours avant l'assemblée générale.

Art. 18. L'assemblée générale doit obligatoirement délibérer sur les sujets suivants:

- Modification des statuts et règlement interne
- Nomination et révocation des administrateurs et des réviseurs de caisse
- Approbation des budgets et comptes
- Dissolution de l'association

Art. 19. L'assemblée générale ne peut valablement délibérer sur les modifications aux statuts que si l'objet de celles-ci est spécialement indiqué dans la convocation et si l'assemblée réunit les deux tiers des membres. Aucune modification ne peut être adoptée qu'à la majorité des deux tiers des voix. Si les deux tiers des membres ne sont pas présents, ou représentés à la première réunion, une seconde réunion peut être convoquée qui pourra délibérer quel que soit le nombre des membres présents; dans ce cas la décision sera soumise à l'homologation du tribunal civil.

Toutefois, si la modification porte sur l'un des objets en vue desquels l'association c'est constituée, ces règles sont modifiées comme suite:

- a) la seconde assemblée ne sera valablement constituée que si la moitié au moins de ses membres sont présents;
- b) la décision n'est admise dans l'une ou dans l'autre assemblée que si elle est votée à la majorité des trois quarts des voix de membres présents;
- c) si, dans la seconde assemblée, les deux tiers des membres ne sont pas présents, la décision devra être homologuée par le tribunal civil.

Art. 20. Les délibérations de l'assemblée générale sont portées à la connaissance des membres et des tiers par page WEB sur internet.

Art. 21. Le conseil d'administration qui se réunit sur convocation de son président ne peut valablement délibérer qui si deux tiers des membres au moins sont présents. Toute décision doit être prise à la majorité simple des membres. En cas de partage des voix, la position du président prime.

Art. 22. Le conseil d'administration gère les affaires et les avoirs de l'association et représente l'association dans ses actes juridiques. Il exécute les directives à lui dévolues par l'assemblée générale conformément à l'objet de l'association.

Art. 23. Le conseil d'administration représente l'association dans ses relations avec les tiers. Pour que l'association soit valablement engagée à l'égard de ceux-ci, deux signatures de membres de conseil en fonction sont nécessaires. Une de ces deux signatures doit être représentée soit par le président, soit par le vice-président.

Art. 24. Le conseil d'administration soumet annuellement à l'approbation de l'assemblée générale le rapport d'activités, les comptes de l'exercice écoulé et le budget du prochain exercice. L'exercice budgétaire commence le 1^{er} janvier de chaque année. Les comptes sont arrêtés le 31 décembre et soumis à l'assemblée générale avec le rapport des réviseurs de caisse. Le mandat de ceux-ci est incompatible avec celui d'administrateur en exercice.

Art. 25. En cas de liquidation de l'association, les biens sont affectés à une organisation ayant des buts similaires. Si une telle association ne peut être trouvée, les biens seront sommés à une association de bienfaisance.

Art. 26. La liste des membres est complétée chaque année par l'indication des modifications que se sont produites, et ce au 31 décembre.

Chapitre 6. Ressources

Art. 27. Le trésorier est chargé de la tenue des livres de comptabilité. Il veille à l'entrée des recettes et au paiement des dépenses. Il établit pour chaque exercice le compte des recettes et dépenses, lequel est soumis aux fins de vérification aux deux réviseurs de caisse, désignés par l'assemblée générale et pour une durée de 2 ans.

Les réviseurs de caisse ne peuvent faire partie du comité.

Art. 28. Les ressources de l'association comprennent notamment:

Les cotisations des membres, les subsides et subventions, les dons ou legs en sa faveur, le sponsoring, les bénéfices réalisés lors des manifestations.

Art. 29. Les dispositions de la loi du 21 avril 1928 sont applicables à tous les cas non prévus par les statuts.

Art. 30. Toutes les fonctions exercées dans les organes de l'association ont un caractère bénévole et sont exclus de toute rémunération.

Chapitre 7. Divers

Art. 31. Les communications entre les membres du club, s'effectuent par voie électronique. Un membre du club ne disposant pas de moyens techniques nécessaires peut demander au secrétaire de se faire envoyer les informations par courrier non électronique.

Art. 32. Les groupes de travail ne peuvent pas être créés sans accord préalable de trois membres du conseil d'administration.

Art. 33. Chaque membre ayant reçu des cartes de membres à vendre, doit avoir remis aux-ci avec l'argent chaque année jusqu'à la fin juin.

Art. 34. Pour tout ce qui n'est pas réglementé par les présents statuts il est renvoyé à la loi du 21 avril 1928 sur les associations sans but lucratif tel qu'elle a été modifiée, ainsi qu'au règlement interne en vigueur approuvé par l'assemblée générale.

Référence de publication: 2015136247/158.

(150147569) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

2608 CAPITAL s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8399 Windhof, 2, rue d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 151.885.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Windhof, le 07/08/2015.

Référence de publication: 2015136248/10.

(150147340) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

aeris CAPITAL Investment Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 490.000,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 1C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 149.215.

Die Bilanz zum 31. Dezember 2014 und die Gewinn- und Verlustrechnung für das am 31. Dezember 2014 abgelaufene Geschäftsjahr wurden beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, den 5. August 2015.

Für die aeris CAPITAL Investment Company S.à r.l.

Ein Beauftragter

Référence de publication: 2015136257/13.

(150147829) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2015.

Unidiam S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4024 Esch-sur-Alzette, 371, route de Belval.

R.C.S. Luxembourg B 125.480.

—
Extrait des Résolutions de l'assemblée générale du 30 avril 2013

1) L'assemblée générale décide de renouveler les mandats d'administrateurs de Mesdames Sophie BASSOMPIERRE, Irène OSSOLA et de Monsieur Gérard SCHMITZ, jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2019.

2) L'assemblée générale décide de renouveler le mandat de commissaire aux comptes de la société FIDUCIAIRE TG EXPERTS SA, jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2019.

Pour extrait sincère et conforme

Un mandataire

Référence de publication: 2015136205/14.

(150147101) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

Value Partners S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8308 Capellen, 89A, rue Pafebruch.

R.C.S. Luxembourg B 172.950.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Value Partners S.A.

Référence de publication: 2015136207/10.

(150147440) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

Travhydro Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7333 Steinsel, Zone Industrielle, rue des Prés.

R.C.S. Luxembourg B 30.617.

—
Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés, dans leur version abrégée, au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg conformément à l'art. 79(1) de la loi du 19/12/2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mandataire

Référence de publication: 2015136184/11.

(150147237) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

Travhydro Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7333 Steinsel, Zone Industrielle, rue des Prés.

R.C.S. Luxembourg B 30.617.

—
Les comptes annuels au 31/12/2006 ont été déposés, dans leur version abrégée, au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg conformément à l'art. 79(1) de la loi du 19/12/2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mandataire

Référence de publication: 2015136185/11.

(150147238) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

e-shelter Zurich 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 17, rue des Bains.

R.C.S. Luxembourg B 138.786.

En date du 10 juin 2015 et avec effet au 22 juin 2015, Wolfgang Zepf, avec adresse au 4 Hebelstrasse, CH- 9000 St Gallen, a démissionné de son mandat de Gérant B de la société e-shelter Zurich 1 Sarl, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B138786

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015136264/11.

(150148098) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2015.

palero vier S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 172.350.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 06 août 2015.

Signature

Le mandataire

Référence de publication: 2015136267/13.

(150148120) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2015.

Active Learning, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 30, Gruuss Strooss.

R.C.S. Luxembourg B 148.214.

L'an deux mille quinze, le vingt-sept juillet.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A COMPARU:

Madame Caroline PUTZEIS, fiscaliste, née à Verviers, le 28 juin 1971, demeurant à L-9991 Weiswampach, 30, Gruuss Strooss;

La partie comparante a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

Qu'elle est l'Associé Unique d'une société à responsabilité limitée existant sous la dénomination de «Active Learning», une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au L-9991 Weiswampach, 30, Gruuss Strooss, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 148.214 et constituée suivant acte reçu par Maître Anja HOLTZ, alors notaire de résidence à Wiltz, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 31 août 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1082 du 6 octobre 2009 (ci-après désignée comme la «Société») et dont les statuts de la Société (les «Statuts») ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par Maître Joëlle SCHWACHTGEN, notaire de résidence à Wiltz, en date du 23 mai 2014, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2096 en date du 8 août 2014.

Le capital social de la Société s'élève actuellement à douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées.

L'Associé Unique a reconnu être dûment informé des résolutions à prendre, a décidé de voter sur tous les points de l'agenda reproduit ci-après:

a) Modification de l'article 4 des statuts de la Société («Objet») afin de lui donner la teneur suivante:

«La société a pour objet le conseil de toutes entreprises, organisations et sociétés, l'étude, la promotion et la surveillance de projets économiques, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, pour son propre compte et pour le compte de tiers. Elle a également pour objet l'activité de formation professionnelle continue. En outre, la société pourra exercer toute prestation de service à l'exclusion des prestations spécifiques aux professions d'expert-comptable et de réviseur d'entreprise.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle participe ou auxquelles elle s'intéresse directement ou indirectement tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle pourra faire toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.».

b) Divers.

En conséquence et sur base de l'agenda repris ci-dessus, l'Associé Unique a pris la résolution suivante:

Résolution unique

L'Associé Unique DECIDE de modifier l'objet social de la Société et en conséquence de modifier l'article 4 des Statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 4.** La société a pour objet le conseil de toutes entreprises, organisations et sociétés, l'étude, la promotion et la surveillance de projets économiques, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, pour son propre compte et pour le compte de tiers. Elle a également pour objet l'activité de formation professionnelle continue. En outre, la société pourra exercer toute prestation de service à l'exclusion des prestations spécifiques aux professions d'expert-comptable et de réviseur d'entreprise.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle participe ou auxquelles elle s'intéresse directement ou indirectement tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle pourra faire toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.».

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges, de quelque nature qu'ils soient, incombant à la société à raison du présent acte, sont estimés à neuf cents Euros (900,-EUR).

DONT ACTE, fait et passé à Junglinster, à la date figurant en tête des présentes.

Et après lecture faite et donnée à la comparante, connue du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Caroline PUTZEIS, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 29 juillet 2015. Relation GAC/2015/6512. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Référence de publication: 2015136271/66.

(150148265) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2015.

Active Learning, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 30, Gruuss Strooss.

R.C.S. Luxembourg B 148.214.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 10 août 2015.

Pour copie conforme

Référence de publication: 2015136272/11.

(150148331) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2015.

**Administratiekantoor Lebaras & Cie SCA, Société en Commandite par Actions,
(anc. Blijdorp S.C.A.).**

Siège social: L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach.

R.C.S. Luxembourg B 150.231.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 07 août 2015.

Pour statuts coordonnés

Maître Jacques KESSELER

Notaire

Référence de publication: 2015136273/13.

(150147985) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2015.

Cidron IVD S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 48.900,00.

Siège social: L-1748 Luxembourg, 7, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 164.334.

L'adresse de Monsieur Andreas Demmel, gérant de classe B de la Société, a changé et se trouve désormais au:

- Spaces Zuidas, Barbara Strozziilaan 201, 1083 HN Amsterdam, Pays-Bas.

L'adresse de Monsieur Claes-Johan Geijer, gérant de classe A de la Société, a changé et se trouve désormais au:

- 2, rue Siggy Vu Letzebuerg, L-1933 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2015.

Référence de publication: 2015136396/14.

(150148437) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2015.

Décembre S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 50, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 192.781.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

DECEMBRE S.à r.l.

Référence de publication: 2015136461/11.

(150147922) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2015.

Fuseau Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 159.229.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2015.

Référence de publication: 2015136540/10.

(150147959) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2015.

Gallura Moon S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1475 Luxembourg, 37, rue du Saint Esprit.

R.C.S. Luxembourg B 140.088.

Rectificatif du dépôt du 21/07/2015 numéro L150130403

Les comptes annuels au 31 décembre 2011, ainsi que les documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2015.

Référence de publication: 2015136541/12.

(150148138) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2015.

Fuente Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 18, avenue Marie-Thérèse.
R.C.S. Luxembourg B 149.906.

Le Bilan au 31 DECEMBRE 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.

Référence de publication: 2015136539/10.

(150148045) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2015.

Frides S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9053 Ettelbruck, 45, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 73.923.

L'an deux mille quinze, le quinze juillet.

Par-devant Maître Pierre PROBST, notaire de résidence à Ettelbruck.

S'est réunie:

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société FRIDES S.A. ayant son siège social à L-1618 Luxembourg, 2, rue des Gaulois

constituée sous forme d'une société à responsabilité limitée aux termes d'un acte reçu par le notaire Emile Schlessler, de résidence à Luxembourg, en date du 7 janvier 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 292 du 19 avril 2000 inscrite au registre de commerce sous le numéro B 73.923, ayant adopté sa forme actuelle par acte notarié du notaire Henri Beck, de résidence à Echternach, en date du 15 octobre 2004, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 163 du 23 février 2005;

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Yves WALLERS, expert-comptable, demeurant professionnellement à Ettelbruck

L'assemblée décide à l'unanimité de renoncer à la nomination d'un secrétaire et d'un scrutateur.

Le Président de l'assemblée expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I.- Que le présent acte a pour objet de:

1. Transfert du siège social de la société de Luxembourg-ville vers L-9053 Ettelbruck, 45, avenue J-F- Kennedy et modification du 1^{er} alinéa de l'article 2 des statuts.

2. Révocation d'administrateurs et confirmation de l'administrateur unique

3. Révocation du commissaire aux comptes et nomination de commissaire aux comptes

4. Nomination de dépositaire des actions au porteur

5. Divers

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée «ne varietur» par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées «ne varietur» par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant 100% du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'Ordre du Jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide transférer le siège social de Luxembourg vers L-9053 Ettelbruck, 45, avenue J-F Kennedy et de modifier par conséquent le 1^{er} alinéa de l'article 2 des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 2. (1^{er} alinéa).** Le siège de la société est établi dans la commune d'Ettelbruck».

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide d'accepter la démission des administrateurs Carole DEMUTH et Dan EPPS avec décharge pour l'exercice de leurs fonctions et confirme Monsieur Guy DUJARDIN comme administrateur unique de la société avec pouvoir de l'engager par sa seule signature et ce pour une durée de six ans à partir des présentes.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de révoquer le commissaire aux comptes actuel avec décharge pour l'exercice de ses fonctions et nomme en son remplacement la société anonyme FIRELUX S.A. avec siège social à L9053 Ettelbruck, 45, avenue Kennedy, RSCL 84589 pour une durée de six ans.

Quatrième résolution

La même société anonyme FIRELUX S.A. préqualifiée est également nommée dépositaire des actions au porteur de la société.

Déclaration des comparants

Les associés déclarent, en application de la loi du 12 novembre 2004, telle qu'elle a été modifiée par la suite, être le bénéficiaire réel de la société faisant l'objet des présentes et certifie que les fonds/biens/droits servant à la libération du capital social ne proviennent pas respectivement que la société ne se livre(ra) pas à des activités constituant une infraction visée aux articles 506-1 du Code pénal et 8-1 de la loi du 19 février 1973 concernant la vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie (blanchiment) ou des actes de terrorisme tels que définis l'article 135-5 du Code Pénal (financement du terrorisme).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société à environ 800,- EUR.

Dont acte, fait et passé à Ettelbruck, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Yves WALLERS, Pierre PROBST.

Enregistré à Diekirch Actes Civils, le 17 juillet 2015. Relation: DAC/2015/12096. Reçu soixante-quinze euros 75,00.- €.

Le Receveur (signé): Tholl.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande et aux fins de publication au Mémorial.

Ettelbruck, le 7 août 2015.

Référence de publication: 2015136538/75.

(150148030) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2015.

Foralux-Forage et Sciage Béton S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8287 Kehlen, 16, Zone Industrielle.

R.C.S. Luxembourg B 53.610.

Le bilan au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mandataire

Référence de publication: 2015136535/10.

(150148121) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2015.

Figepi S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 17.500,00.

Siège social: L-2610 Luxembourg, 76, route de Thionville.

R.C.S. Luxembourg B 168.093.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique, en date du 06 août 2015:

- transfert du siège social de la société au 76, route de Thionville L-2610 Luxembourg;
- changement d'adresse professionnelle du gérant de catégorie B, Monsieur Marc Schintgen, au 76, route de Thionville L-2610 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015136527/13.

(150148389) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2015.

FH Energie Sàrl., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4083 Esch-sur-Alzette, 370, boulevard Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 188.502.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FH ENERGIE S.à.r.l.

Référence de publication: 2015136525/10.

(150148035) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2015.

Gerol SCI, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-3321 Berchem, 8, rue Kopecht.

R.C.S. Luxembourg E 3.800.

Il résulte d'une convention de cession de parts sociales sous seing privé en date du 22 juillet 2015 que les CENT (100) parts sociales représentant l'intégralité du capital social de la société GEROL SCI sont désormais réparties comme suit:

| | |
|---|-----|
| 1) Madame Linda PATER, demeurant à L-3321 Berchem, 8, rue Kopecht, née à Dudelange, le 22 février 1959 (matricule 19590222227), Cinquante parts sociales | 50 |
| 2) Monsieur Gérard GIESEN, demeurant à L-3321 Berchem, 8, rue Kopecht, né à Saarbrücken (Allemagne), le 2 juin 1959 (matricule 19590602410), Cinquante parts sociales | 50 |
| Total: Cent parts sociales | 100 |

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2015.

Référence de publication: 2015136553/16.

(150147881) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2015.

Goldmills Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1260 Luxembourg, 92, rue de Bonnevoie.

R.C.S. Luxembourg B 153.115.

Le bilan approuvé au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 07 août 2015.

Référence de publication: 2015136558/10.

(150147946) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2015.

GPF Capital I S.C.A. SICAR, Société en commandite par actions qualifiée de Société d'Investissement à Capital Variable - Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1251 Luxembourg, 1, avenue du Bois.

R.C.S. Luxembourg B 191.572.

EXTRAIT

L'assemblée Générale des Actionnaires s'est tenue à Luxembourg le 18 Juin 2015 et a reconduit le mandat du Réviseur d'Entreprises Agréé PricewaterhouseCoopers, Société Coopérative (siège social transféré au 2 rue Gerhard Mercator, L-2182 Luxembourg), pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires en 2016.

Référence de publication: 2015136559/12.

(150147954) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2015.

Financière Montaigne, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 181.922.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 7 août 2015 que l'actionnaire unique de la société FINANCIERE MONTAIGNE S.A. décide d'accepter la démission de Monsieur Robert ZAHLEN de son mandat de Commissaire Aux Comptes avec effet au 7 août 2015.

L'actionnaire unique décide de nommer en tant que nouveau commissaire aux comptes Monsieur Edouard Maire, expert-comptable, né à Rennes (France), le 18 mai 1977, demeurant professionnellement à L-3544 Dudelange, 22, rue Jean Wolter.

Son mandat prendra effet le 7 août 2015 et expirera lors de l'assemblée générale annuelle de l'année 2020

Pour avis sincère et conforme

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2015136531/17.

(150148288) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2015.

Finlabo Investments Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.
R.C.S. Luxembourg B 152.579.

—
Le bilan au 31 mars 2015, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Finlabo Investments SICAV

Référence de publication: 2015136532/11.

(150148661) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2015.

First Vandalia Luxembourg Holding S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 106.265.

—
En date du 31 juillet 2015, Fiduciaire Continentale a dénoncé avec effet immédiat le siège de la société FIRST VANDALIA LUXEMBOURG HOLDING S.A. en ses bureaux, sis 16, Allée Marconi, L-2520 Luxembourg, RCS Luxembourg B 106265. Par conséquent, la convention de domiciliation conclue entre la société FIRST VANDALIA LUXEMBOURG HOLDING S.A. et Fiduciaire Continentale a été résiliée.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2015136533/12.

(150148275) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2015.

Eplankton S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 182.823.

—
EXTRAIT

Il est porté à la connaissance des tiers que M. Matthijs Bogers et M. Julien François ont démissionné de leur poste de gérant de catégorie B de la Société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 10 août 2015.

Pour extrait sincère et conforme

Amicorp Luxembourg S.A.

Agent domiciliataire

Représenté par Fabio Mastro Simone

Administrateur délégué

Référence de publication: 2015136488/17.

(150148540) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2015.

Groupe L S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5884 Hesperange, 304A, route de Thionville.

R.C.S. Luxembourg B 86.471.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Echternach, le 10 août 2015.

Référence de publication: 2015136562/10.

(150148848) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2015.

**IDI Gazeley Hannover S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Fourteen Larch S.à r.l.).**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 195.474.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 10 août 2015.

Référence de publication: 2015136602/10.

(150148636) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2015.

Immobilière a Keesech s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5411 Canach, 15, rue d'Oetrange.

R.C.S. Luxembourg B 137.963.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015136603/10.

(150148467) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2015.

Sem Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.

R.C.S. Luxembourg B 106.324.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015135218/9.

(150145854) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2015.

Simba Investments 2, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 165.832.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015135223/9.

(150146238) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2015.

SEE Car Park Investors SCA, SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R.C.S. Luxembourg B 102.161.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 5 août 2015.

Référence de publication: 2015135213/11.

(150145592) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2015.

Socoma Construction Luxembourg S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8030 Strassen, 126, rue du Kiem.
R.C.S. Luxembourg B 54.777.

Les comptes annuels au 30 avril 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Strassen, le 04 août 2015.

Signature.

Référence de publication: 2015135231/10.

(150145899) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2015.

Alto Advisory S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5969 Itzig, 26, rue de la Libération.
R.C.S. Luxembourg B 148.117.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ALTO ADVISORY SARL

FIDUCIAIRE ATTEN, SADIKU & ASSOCIES S.A R.L.

Référence de publication: 2015135404/11.

(150146897) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

Alliance Data Lux Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 22.998.720,00.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 181.613.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.

Référence de publication: 2015135402/10.

(150146628) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

Telewatch International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 63.415.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015135285/10.

(150146574) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2015.
